

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025



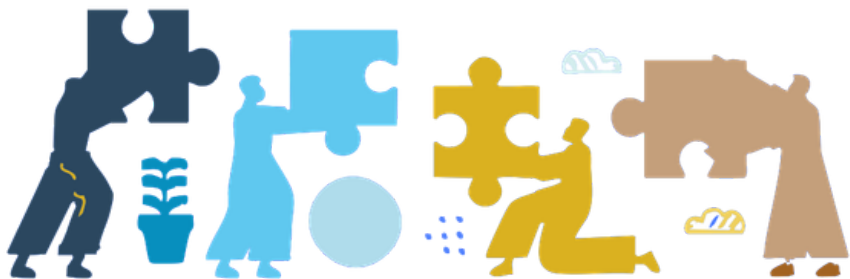
Siège administratif
DYNABAT 2 - LA BOUTEYRE
43770 CHADRAC



04 71 02 24 77
siegesocial@asea43.org

ASEA 43





SOMMAIRE

<u>Hommage à Jean ROCHE</u>	<u>1</u>
<u>Le Rapport Moral du président</u>	<u>2</u>
<u>Le Conseil d'administration</u>	<u>6</u>
<u>Le projet associatif 2022-2027</u>	<u>7</u>
<u>Les chiffres clefs et missions territoriales</u>	<u>8</u>
<u>La démarche qualité et le projet OGIRYS</u>	<u>10</u>
<u>Pôle Précarité Insertion</u>	<u>11</u>
<u>Pôle Handicap Enfants</u>	<u>24</u>
<u>Pôle Handicap Adultes</u>	<u>37</u>
<u>Pôle Protection de l'Enfance</u>	<u>48</u>



HOMMAGE À JEAN ROCHE



Engagé de longue date dans le secteur social et médico-social, Jean ROCHE a profondément marqué l'histoire associative de notre territoire par son parcours, ses convictions et son humanité.

Nommé Directeur Général de l'ASEAAHI le 4 juin 1982, après avoir exercé les fonctions de chef de service à Meymac puis de Directeur de l'IME de Saint-Hostien, il a dirigé l'ASEA 43 pendant seize années, de 1982 à 1998.

Cette période, riche et structurante pour notre association, demeure un temps fort de son développement et de sa consolidation. A noter que Jean ROCHE a également assumé les fonctions simultanées de Directeur Général de l'ASEA 43 et de l'ADAPEI 43 sur une période conséquente.

À l'issue de ses fonctions de direction, Jean ROCHE a poursuivi son engagement en tant qu'administrateur à partir de 2006, mettant son expérience et son expertise au service de l'ASEA 43 avec une constance remarquable. Son action, guidée par l'exigence, le sens des responsabilités et une attention permanente portée aux personnes accompagnées comme aux équipes, a constitué un appui précieux pour notre gouvernance.

Il a œuvré sous différentes présidences, notamment celles d'Alex Brolles, fondateur de l'association, et de Jean Ramousse, en portant une vision profondément solidaire et une fidélité indéfectible aux valeurs qui fondent notre action.

Son engagement citoyen a été reconnu par plusieurs distinctions honorifiques : Officier de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des Palmes académiques et Chevalier des Arts et des Lettres.

Aujourd'hui, au nom de l'ASEA 43, je tiens à saluer le parcours exemplaire de Jean ROCHE et à exprimer notre profonde reconnaissance pour l'empreinte durable qu'il laisse dans la mémoire collective de celles et ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés.



Jack OLIVIER, Président



LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Présenté par Monsieur Jack OLIVIER, Président de l'ASEA 43,
lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2026.



**Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents, chers administrateurs,
Chers partenaires,
Chers professionnels de l'ASEA 43,**

Je suis heureux de vous accueillir à l'occasion de cette Assemblée Générale de l'ASEA 43. Ce temps annuel est important dans la vie de notre association. Il nous permet de rendre compte du chemin parcouru, de partager les grandes orientations portées par la gouvernance, mais aussi de rappeler le sens de notre engagement commun : accompagner les enfants, les jeunes, les adultes, les familles et les personnes en situation de vulnérabilité, avec exigence, responsabilité et humanité.

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité du travail engagé en 2024. Après une période de transition et de stabilisation, notre association est entrée dans une phase de consolidation. Les orientations présentées au Conseil d'administration en début d'année ont guidé notre action autour de plusieurs priorités : poursuivre la structuration associative, renforcer les fonctions supports, accompagner les pôles dans leurs projets, porter une stratégie immobilière cohérente, développer la démarche qualité, clarifier certains cadres de fonctionnement et renforcer notre ouverture sur le territoire.

Ces orientations n'ont pas été de simples intentions. Elles ont donné lieu à de nombreux travaux concrets au sein de l'association. La structuration du Pôle Administratif et Financier s'est poursuivie, avec la consolidation des fonctions ressources humaines, comptables, budgétaires et administratives. Cette évolution est essentielle. Elle permet progressivement de mieux sécuriser le fonctionnement associatif, d'apporter davantage d'appui aux pôles et de renforcer notre capacité collective de pilotage.

Je tiens à le redire : le siège n'a pas vocation à être une structure éloignée des établissements et services. Il doit être un point d'appui, un soutien, un lieu de ressources et de coordination au service des professionnels et des personnes accompagnées.

L'année 2025 a également été marquée par des chantiers numériques importants. Le déploiement du dossier usager informatisé, l'évolution des outils de paie, de gestion des temps, de comptabilité et de suivi budgétaire ont demandé une mobilisation importante. Ces transformations sont parfois exigeantes au quotidien, mais elles sont nécessaires pour moderniser nos pratiques, sécuriser nos données, améliorer nos suivis et répondre aux exigences actuelles du secteur social et médico-social.



LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Notre association a également poursuivi sa démarche d'amélioration continue de la qualité. Les travaux engagés autour des projets d'établissement et de service, des évaluations, des droits des personnes accueillies et de la formalisation des pratiques traduisent une ambition forte : garantir à chacun un accompagnement respectueux, adapté et lisible.

L'année 2025 a aussi confirmé l'importance de la stratégie immobilière associative. Plusieurs projets structurants ont été suivis ou engagés : les travaux concernant l'IME Les Cévennes, les travaux pour l'installation progressive de nouveaux locaux rue Richond des Brus, les réflexions autour du site de Meymac, les besoins identifiés dans les différents pôles et la nécessité d'anticiper les évolutions de notre patrimoine. Les locaux ne sont pas seulement des murs. Ils conditionnent la qualité de l'accueil, la sécurité, les conditions de travail et la capacité de nos équipes à exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Sur le plan territorial, l'ASEA 43 a continué à prendre toute sa place dans les dynamiques partenariales de Haute-Loire. Notre association est reconnue pour la diversité de ses interventions, mais aussi pour sa capacité à porter des dispositifs départementaux, à participer aux réflexions collectives et à travailler avec les institutions, les collectivités, les associations partenaires et les acteurs de terrain.

Cette présence territoriale est exigeante et précieuse. Elle nous oblige aussi à rester disponibles, ouverts et attentifs aux évolutions des besoins. Les situations accompagnées sont souvent complexes. Elles appellent des réponses coordonnées, souples et construites avec l'ensemble des acteurs concernés.



LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Je veux ici saluer le travail accompli par les quatre pôles de l'association.



Le **Pôle Précarité Insertion** a également poursuivi son développement et sa structuration. Dans un contexte social exigeant, dans lequel les besoins ne font qu'augmenter, il joue un rôle essentiel en matière d'accueil, d'orientation, d'hébergement, de logement accompagné et d'accompagnement des personnes en situation de précarité.



Le **Pôle Handicap Enfants** a continué à faire évoluer son offre, dans une logique de parcours, d'inclusion et d'adaptation aux besoins des enfants, des adolescents et de leurs familles. Les travaux autour de l'IME Les Cévennes, du SESSAD, de la DAR, des Apparts d'Espaly, de la Communauté 360 et des dispositifs associés illustrent cette dynamique.



Le **Pôle Handicap Adultes** a poursuivi ses réflexions autour de ses établissements et services, avec des enjeux importants concernant les Foyers et l'ESAT de Meymac, le développement du SAMSAH réhabilitation psychosociale, l'activité de CAP Emploi et l'adaptation des accompagnements aux besoins des personnes adultes en situation de handicap.



Le **Pôle Protection de l'Enfance** a connu une année dense, dans un contexte où les besoins restent importants. Les équipes ont poursuivi leur engagement auprès des enfants, des jeunes et des familles, en hébergement, en milieu ouvert, en accompagnement renforcé ou dans les dispositifs spécifiques. Les travaux engagés autour des projets d'établissement, du SAMNA et de l'évolution des réponses témoignent de la volonté d'adapter les dispositifs aux réalités du terrain.



LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Derrière ces activités, il y a avant tout des femmes et des hommes. Je veux donc remercier très sincèrement l'ensemble des professionnels de l'ASEA 43. L'année 2025 a été exigeante. Elle a demandé de l'adaptation, de la disponibilité, de l'engagement et parfois beaucoup d'efforts. Les équipes ont dû conjuguer l'accompagnement quotidien des personnes avec des réorganisations, de nouveaux outils, de nouveaux projets et des contraintes nombreuses. Au nom du Conseil d'administration, je veux leur exprimer notre reconnaissance. L'association ne peut avancer que grâce à leur implication quotidienne, à leur professionnalisme et à leur attachement aux personnes accompagnées.

Je remercie également les directions de pôles, les directeurs adjoints, les chefs de service et l'ensemble des cadres pour leur implication dans la conduite des projets et dans l'accompagnement des équipes.

Je veux aussi remercier les membres du Bureau et du Conseil d'administration. La gouvernance associative a poursuivi son travail avec sérieux, présence et responsabilité. Les administrateurs sont pleinement mobilisés pour accompagner les orientations de l'association, soutenir les projets et garantir une vision associative cohérente.

J'adresse également mes remerciements à nos partenaires institutionnels, aux autorités de tarification, aux collectivités, aux associations partenaires et à l'ensemble des acteurs qui travaillent avec nous. Le dialogue entretenu avec chacun d'entre eux est indispensable pour construire des réponses adaptées aux besoins du territoire.

Enfin, je souhaite rappeler que l'ASEA 43 est une association engagée, mais aussi une association en mouvement. Elle doit continuer à évoluer, à se structurer, à renforcer sa lisibilité et à consolider son organisation, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices.

Comme le rappelle une formule souvent attribuée à Charles Darwin : **« ce n'est pas la plus forte ni la plus intelligente des espèces qui survivra, mais celle qui est la plus apte à changer »**. Cette citation me semble s'appliquer pleinement à notre milieu, le secteur social et médico-social, qui est en constante évolution.

Notre responsabilité est de construire une association solide, ouverte, humaine et durable. Une association capable d'accompagner les transformations de son secteur sans perdre le sens de sa mission. Une association capable de prendre soin des personnes accompagnées, mais aussi attentive à celles et ceux qui les accompagnent chaque jour.

C'est dans cet esprit que nous abordons l'année 2026 : avec confiance, lucidité et détermination.

Je vous remercie de votre attention.



Jack OLIVIER, Président



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau

RÉFÉRENT DE
L'ENSEMBLE DES PÔLES



Jack OLIVIER
PRÉSIDENT

RÉFÉRENT DU
PÔLE HANDICAP ADULTES



Jean-Claude FOUGEROUSE
VICE-PRÉSIDENT

Représentant
du CVS du PHA

RÉFÉRENT DU
PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Gérard MARGERIT
VICE-PRÉSIDENT

Commission
Patrimoine

RÉFÉRENT DU
PÔLE HANDICAP ENFANTS



Fabrice LAVAUD
TRÉSORIER

RÉFÉRENT DU
PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



Christian BELLUT
TRÉSORIER ADJOINT

Commission
Patrimoine

RÉFÉRENT DU
PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION



Christian CHARRET
SECRETARE

RÉFÉRENT DU
PÔLE HANDICAP ADULTES



Chantal VOLLE
SECRETARE ADJOINTE

Représentante
du CVS du PHA

RÉFÉRENT DU
PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION



Michel VIALLET
ADMINISTRATEUR

RÉFÉRENT DU
PÔLE HANDICAP ENFANTS



Huguette PORTAL
ADMINISTRATRICE

RÉFÉRENT DU
PÔLE HANDICAP ADULTES



Jean-Louis BEAUD DE BRIVE
ADMINISTRATEUR



Marie-Noëlle REY
ADMINISTRATRICE

RÉFÉRENT DU
PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



Pierre DUBRUQUE
ADMINISTRATEUR

Commission
Patrimoine

RÉFÉRENT DU
PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



Jean-Charles REY
ADMINISTRATEUR



Laurent AULAGNIER
ADMINISTRATEUR



Patrice THIVAT
ADMINISTRATEUR



PROJET ASSOCIATIF

REPENSER L'ACTION, AFFIRMER LES FONDAMENTAUX

En 2022, les administrateurs de l'ASEA 43 ont élaboré un projet associatif pour la période 2022-2027. Ce projet repose sur quatre axes majeurs :

Un projet associatif au service de la personne accueillie et accompagnée

L'ASEA 43 place la personne accompagnée au cœur de son action. Elle est reconnue comme unique, digne, et capable d'agir sur sa propre vie. Cette vision implique un profond respect de l'individualité, de l'autonomie et des potentialités de chacun.

La réussite de cet axe repose sur l'engagement collectif :

- des équipes de terrain, en lien direct avec les usagers ;
- des partenaires institutionnels, associatifs et professionnels ;
- des cadres de direction et des Administrateurs, œuvrant ensemble dans une gouvernance partagée.

Un projet associatif fédérateur impliquant les équipes

Les salariés sont au cœur de la dynamique associative. À travers leurs actions quotidiennes, ils participent activement à la mise en œuvre du projet et à la qualité de l'accompagnement. Leur écoute des besoins, leur engagement éthique et leur professionnalisme sont les piliers de cette ambition collective.

Un projet associatif répondant aux besoins du territoire et engagé avec ses partenaires

L'ASEA 43 s'inscrit dans une logique de proximité et d'utilité sociale. Elle entend répondre, de manière agile et réactive, aux besoins émergents du territoire. L'association réaffirme ainsi ce qui constitue l'ADN du monde associatif : inventer des réponses concrètes, adaptées, en lien avec les réalités de terrain.

Cette dynamique ne saurait se faire sans une collaboration étroite avec les partenaires du territoire, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou citoyens.

Un projet associatif animé par un pilotage volontariste

Afin de renforcer la cohérence entre les orientations stratégiques et les réalités de terrain, l'ASEA 43 s'est dotée d'outils de gouvernance innovants. Le Groupe d'Appui à la Prospective et à l'Innovation (GAPI) joue un rôle clé dans l'information des Administrateurs et leur implication dans les processus décisionnels.

Cette démarche traduit la volonté de piloter l'association de manière ouverte, partagée, et résolument tournée vers l'avenir.



LES CHIFFRES CLEFS

22

ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES

29

DISPOSITIFS

x de
2500

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

x de
430

SALARIÉS
ENGAGÉS

x de
29

MILLIONS D'EUROS
DE BUDGET

42 ANS

EST L'ÂGE MOYEN
DES SALARIÉS

2/3

DES SALARIÉS SONT
DES FEMMES

x de
130

TRAVAILLEURS EN
SITUATION DE
HANDICAP



LES DISPOSITIFS DEPARTEMENTAUX

L'ASEA 43 anime et coordonne **trois dispositifs départementaux essentiels** pour répondre aux besoins des **personnes** en situation de **handicap**, parfois **éloignés de l'emploi**, ou **sans domicile**.

*Des réponses coordonnées
au service de tous*



Inclusion - Coopération - Innovation

Coodonnée par le Pôle Handicap Enfants depuis 2023, elle répond aux sollicitations des familles du département confrontées au handicap.



444
appels
traités



169
nouvelles
situations



2 facilitateurs de parcours
et projet de vie disponibles

FAITS MARQUANTS 2025

Un second facilitateur de parcours et de projet de vie a rejoint l'équipe en septembre. L'organisation a été clarifiée avec l'ARS et la MDA, avec un numéro d'accès unique pour les familles.

CAP EMPLOI HAUTE-LOIRE

Handicap, recrutement & maintien

Insertion - Emploi - Maintien

Portée par le Pôle Handicap Adultes, CAP Emploi travaille en réseau pour l'accompagnement vers l'emploi, le maintien dans et en emploi des personnes en situation de handicap.



2218
entretiens d'accompagnement
vers l'emploi



170
maintiens dans l'emploi

REPERES 2025

Une activité soutenue au service des parcours professionnels, en partenariat avec France Travail, les Missions Locales et les entreprises du territoire.



Accueil - Hébergement - Logement

Portée par le Pôle Précarité Insertion, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation est une porte d'entrée unique de l'accueil, de l'hébergement et du logement accompagné en Haute-Loire, accessible 24h/24 et 7j/7.



4077
appels enregistrés
par le 115



3170
demandes d'hébergement
d'urgence



191
enfants de 3 à 17 ans
concernés



DÉMARCHE QUALITÉ & PROJET OGI RYS



VOLET 1 : DÉMARCHE QUALITÉ

Structuration et gouvernance qualité

Faisant suite au cycle d'évaluations HAS conduit en 2024, qui a mis en évidence des critères impératifs communs à l'ensemble des établissements, l'association a structuré en 2025 sa démarche qualité autour de deux instances : un **COPIL qualité associatif**, chargé de définir les orientations communes, d'élaborer un tronc commun de procédures et de répondre aux critères impératifs identifiés, et un **COPIL qualité par pôle**, permettant de traiter au plus près du terrain les problématiques et les besoins spécifiques à chaque établissement, dans le cadre de la démarche d'amélioration continue.

Animation qualité et montée en compétences

Cette dynamique est animée par Audrey, référente qualité de l'association, qui anime des commissions qualité mensuelles avec les référents des 4 pôles, eux-mêmes relayant ces travaux au sein de réunions qualité de pôle. Pour accompagner cette montée en responsabilité, Audrey a intégré en 2025 **une formation qualité** renforçant ses compétences en conduite de démarche qualité, animation de groupes de travail et mise en conformité.

Principaux travaux conduits en 2025

Deux travaux structurants ont été menés.

La procédure **Événements Indésirables** (EI), co-construite avec les référents qualité des pôles, a été rédigée, validée et diffusée ; elle est effective depuis fin 2025 et garantit un signalement, une analyse et un suivi harmonisés sur l'ensemble des sites.

Sur le volet **éthique**, une réflexion a été engagée au second semestre 2025 pour aboutir, en janvier 2026, à une convention avec l'Instance Éthique 43, qui permettra à l'ensemble des établissements de l'ASEA 43 de bénéficier d'un regard indépendant pour traiter les questions éthiques.

VOLET 2 : PROJET OGI RYS / ESMS NUMÉRIQUE

Mémo : déploiement du DUI

Dans le cadre du programme ESMS Numérique, qui impose le déploiement d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) interopérable, l'association a retenu la solution **OGIRYS**. L'année 2025 a été marquée par la formation de plus de **300 professionnels sur 38 journées**, ainsi que par le déploiement effectif du DUI sur les pôles PHE et PPE. Une phase de travail de saisie des données administratives a été conduite sur les pôles PHA et PPI afin de permettre leur déploiement et la généralisation à l'ensemble des utilisateurs dès janvier 2026.





PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION



INTRODUCTION DU DIRECTEUR DE PÔLE SYLVAIN BRUNETTI

“ L’année 2026 marque une étape importante dans le développement et la structuration du Pôle Précarité Insertion. Après de nombreuses années d’activité dans les locaux de la rue de la Passerelle, les équipes ont intégré, depuis le 1er juin 2026, de nouveaux locaux situés rue Richond des Brus. Ce déménagement constitue bien plus qu’un simple changement d’adresse : il représente un véritable levier d’amélioration de la qualité de l’accueil et de l’accompagnement proposés aux personnes les plus vulnérables du territoire.

Ces nouveaux espaces ont été pensés pour répondre aux besoins croissants des publics accompagnés et aux exigences des missions portées par le Pôle. Ils offrent des conditions d’accueil plus adaptées, garantissant davantage de confidentialité, de confort et d’accessibilité pour les personnes reçues. Ils permettent également aux professionnels de disposer d’un environnement de travail plus fonctionnel, favorisant la coopération entre les services et la mise en œuvre d’un accompagnement global, coordonné et centré sur les besoins des usagers.

Cette évolution intervient dans un contexte où les phénomènes de précarité, de mal-logement et d’exclusion continuent de s’intensifier. Face à ces enjeux, les services du Pôle Précarité Insertion poursuivent leur mobilisation afin d’apporter des réponses adaptées, de renforcer l’accès aux droits et de favoriser l’inclusion sociale et résidentielle des personnes accompagnées.

L’année 2026 s’inscrit également dans une dynamique de consolidation et de structuration de l’ensemble du Pôle. Les travaux engagés autour des projets d’établissement arrivent aujourd’hui dans leur phase de finalisation. Ces documents constitueront un cadre stratégique commun pour les années à venir, en réaffirmant les valeurs, les missions et les orientations de chaque dispositif tout en renforçant leur complémentarité.

Les perspectives pour 2027 s’inscrivent pleinement dans cette démarche. Elles viseront à poursuivre le travail de structuration engagé, en associant étroitement les équipes à la réflexion sur l’organisation la plus pertinente du Pôle. L’objectif sera de renforcer la cohérence des interventions, de fluidifier les parcours des personnes accompagnées et de mobiliser l’ensemble des ressources disponibles au service de la mise en œuvre de la politique du Logement d’Abord. Cette ambition collective devra permettre de consolider la place du Pôle Précarité Insertion comme acteur majeur de l’accès au logement, de la prévention des ruptures de parcours et de l’accompagnement des publics les plus fragiles en Haute-Loire.



Sylvain BRUNETTI, Directeur



LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

1

SIAO / 115

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation



Le SIAO est un dispositif départemental qui présente deux volets d'activité : l'urgence et l'insertion. Toutes ses missions sont définies dans le Code de l'Action Sociale et des Familles article L345-25.

Le SIAO a pour mission principale la coordination de l'ensemble des dispositifs d'accueil, d'hébergement d'urgence, d'insertion, et de logement adapté pour les personnes en difficulté sociale. Le service est aussi engagé sur des missions spécifiques :

- Recensement de l'offre d'hébergement,
- Gestion du numéro d'appel 115,
- Suivi des évaluations, traitement des demandes,
- Suivi et coordination des parcours.

2

ISCG

Intervenantes Sociales en Commissariat et en Gendarmerie

L'intervenante accueille, écoute et oriente les personnes confrontées à des violences intrafamiliales ou sociales. Il évalue leurs besoins, les informe sur leurs droits et les oriente vers les services et partenaires adaptés.

4

SERVICE D'ACCUEIL JEAN SOLVAIN

C'est une structure d'hébergement collectif de 27 places qui intègre plusieurs dispositifs destinés aux personnes majeures sans logement orientés par le 115 ou via une demande SI-SIAO :

- Accueil de jour,
- Accueil de nuit,
- Dispositif de stabilisation,
- Dispositif des Lits Halte Soins Santé,
- Dispositif des Appartements de Coordination Thérapeutique,
- Mesures d'accompagnement vers ou dans le logement (ASLL, AVDL).

3

SAO

Service d'Accueil et d'Orientation

Le SAO a pour mission d'accueillir, d'informer et d'évaluer les demandes de personnes en situation de précarité, afin de les conseiller et de les orienter pour apporter la meilleure réponse à leurs besoins et difficultés. Dans le cadre de permanences journalières, il offre un premier point de contact, d'écoute et d'information. D'autres dispositifs d'accompagnement dans le logement sont intégrés au SAO :

- E.P.I.H (Equipe Pluridisciplinaire d'Intervention dans l'Habitat),
- M.A.I.L.S (Mesures d'Accompagnement Individuels dans les Logements Sociaux)

6

SERVICE D'HÉBERGEMENT INSERTION

Il accueille toute personne majeure seule, ou accompagnée d'enfant(s) mineur(s), en difficultés sociales et sans solution de logement.

L'accueil s'effectue dans des logements individuels, les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement social global par des travailleurs sociaux.

Plusieurs dispositifs sont intégrés :

- MAAVIE (Mise A l'Abri des Victimes de Violences et leurs Enfants)
- PASS'CAP (Projet d'Accompagnement Social et de Soutien Collectif à l'Autonomie et à la Parentalité)
- AME (Accueil Mère Enfants)
- A.V.E.C (Accompagnement des Victimes d'Exploitation Sexuelle et Centre de Ressources.

5

LA MAISON RELAIS DU HAUT-ALLIER

Les deux antennes de Paulhaguet et Siaugues-Sainte-Marie disposent de 17 places au total. Elles ont pour mission d'accueillir des personnes en situation d'exclusion ou d'isolement disposant de faibles ressources et leur permettent d'accéder à un logement pérenne. Il s'agit de logements individuels dans un cadre semi collectif.

SIAO 43
4 077 appels au 115
3 170 demandes d'hébergement d'urgence
+ 120% d'appels depuis 2022
191 enfants de 3 à 17 ans recensés en 2025

ISCG
317 personnes accompagnées
258 en 2024
+ 23% en 2025
65% de situations liées aux violences conjugales

SAO
2 763 passages
600 ménages
804 personnes accueillies

Domiciliation
573 personnes domiciliées
5 800 passages courrier
+ 14 800 courriers reçus

Maraudes
64 interventions
163 contacts
113 personnes rencontrées vivant principalement à la rue

EPIH
28 situations accompagnées
16 situations de niveau 4
207 visites à domicile
+ de 12 000 km parcourus

Accueil Jean Solvain
5 779 passages à l'accueil de jour
2 797 nuitées accueil de nuit
+ de 3 000 nuitées en stabilisation
LHSS 96% d'occupation

Hébergement / logement
CHRS diffus près de **15 000** nuitées
32 nouvelles admissions
60% des ménages sortis accèdent à un logement
Maison Relais
18 logements / **14** résidents / **3** sorties positives



Tendances 2025



Pression croissant sur l'hébergement et le logement



Montée des besoins des familles et des personnes isolées



Approche logement d'abord et fluidité des parcours



Réponses de proximité face aux vulnérabilités complexes

FAITS MARQUANTS 2025



SIAO renforcé comme porte d'entrée unique
 Observation sociale, évaluation et orientation



Reprise dynamique du dispositif ISCG
 Plus de situations repérées et accompagnées



Accueil, domiciliation et maraudes : un premier recours essentiel
 Accès aux droits et maintien du lien social



EPIH : l'aller-vers au service des situations complexes
 Habitat indigne, isolement, vieillissement et santé mentale



Des parcours résidentiels sécurisés vers le logement
 Hébergement, accompagnement et solutions durables



L'année 2025 confirme le rôle central du SIAO 43 dans la coordination des réponses apportées aux personnes sans domicile ou confrontées à des difficultés d'accès au logement en Haute-Loire. Dans un contexte marqué par une aggravation des situations de précarité, une tension croissante sur le marché du logement et une augmentation constante des besoins d'accompagnement, le SIAO 43 s'affirme comme un acteur incontournable de l'observation sociale, de l'évaluation des situations et de l'orientation vers les dispositifs adaptés.

L'activité du service poursuit sa progression avec 4 077 appels enregistrés par le 115 en 2025, soit une augmentation de plus de 120 % depuis 2022. Cette évolution témoigne à la fois de la montée des besoins sur le territoire et de la reconnaissance du SIAO 43 comme porte d'entrée unique de l'accueil, de l'hébergement et du logement accompagné. Dans le même temps, 3 170 demandes d'hébergement d'urgence ont été formulées au cours de l'année, illustrant une pression durable sur les dispositifs d'accueil.

L'analyse des données met en évidence une évolution des profils accompagnés. Les situations d'isolement demeurent majoritaires, notamment parmi les hommes seuls, tandis que les familles monoparentales occupent une place croissante parmi les ménages sollicitant le dispositif. Les enfants représentent une part importante des personnes concernées, avec 191 enfants âgés de 3 à 17 ans recensés en 2025, confirmant l'impact de la précarité résidentielle sur les familles. Les adultes âgés de 36 à 45 ans constituent désormais l'une des catégories les plus représentées, leur nombre ayant plus que doublé en quatre ans.

Les motifs de recours traduisent une complexification des parcours. Les situations de personnes déclarant dormir à la rue ont progressé de près de 80 % depuis 2022, tandis que les ruptures familiales, les fins d'hébergement chez des tiers, les violences conjugales et les sorties de dispositifs demeurent des causes majeures de sollicitation. Cette évolution témoigne d'une fragilisation croissante des ménages et d'une multiplication des ruptures de parcours.

Les difficultés d'accès au logement de droit commun constituent aujourd'hui un enjeu majeur. Longtemps considéré comme relativement préservé, le département connaît désormais une raréfaction de l'offre locative, une hausse des loyers et des exigences accrues des bailleurs. Ces tensions allongent les parcours au sein des dispositifs d'hébergement et limitent les possibilités de sortie vers le logement autonome. Face à cette réalité, le SIAO 43 poursuit son action dans le cadre des orientations nationales du Logement d'Abord, en favorisant la fluidité des parcours et en développant une approche centrée sur les besoins des personnes.

Au-delà de sa mission d'orientation, le SIAO 43 joue un rôle essentiel d'observation sociale du territoire. Les données recueillies permettent d'identifier les évolutions des besoins, d'anticiper les tensions et d'éclairer les politiques publiques locales. Cette fonction stratégique contribue à l'adaptation permanente des réponses proposées aux publics les plus vulnérables.

Dans un contexte où les besoins demeurent particulièrement élevés, le renforcement des partenariats, le développement de solutions de logement adaptées et la poursuite de la dynamique du Logement d'Abord constitueront des priorités majeures pour les années à venir.



Retour en images

Le 24/10/2025

Inauguration du SIAO en présence du Préfet



SIAO / 115
Service Intégré d'Accueil
et d'Orientation

**RETROUVEZ LE RAPPORT
D'OBSERVATION SOCIALE
2025 DU SIAO EN LIGNE**





L'année 2025 marque un tournant important pour le dispositif des Intervenant·es Sociales en Commissariat et en Gendarmerie (ISCG). Après deux années de baisse de l'activité, le dispositif retrouve une dynamique de développement avec une augmentation significative du nombre de personnes accompagnées et une diversification des situations prises en charge. Cette évolution témoigne à la fois de la pertinence du dispositif, de son inscription durable dans le paysage partenarial départemental et de la confiance renouvelée des partenaires institutionnels.

Au cours de l'année, les ISCG ont accompagné 317 personnes, contre 258 en 2024, soit une progression de 23 %. Cette hausse confirme le rôle essentiel du dispositif dans le repérage précoce des situations de vulnérabilité et dans l'accompagnement des victimes de violences. Elle reflète également l'élargissement des modalités de saisine, désormais ouvertes à des situations qui ne relèvent pas exclusivement du champ pénal mais nécessitent néanmoins une évaluation sociale et une orientation adaptée.

Les violences conjugales demeurent le principal motif d'intervention, représentant près de deux tiers des situations accompagnées (65 %). Toutefois, l'année 2025 se caractérise par une diversification des problématiques repérées avec une augmentation des situations de violences intrafamiliales, des conflits familiaux, des tentatives de suicide ou encore des situations de vulnérabilité sociale nécessitant une intervention coordonnée. Cette évolution illustre la capacité du dispositif à identifier des situations complexes parfois peu visibles et à apporter une réponse adaptée en complément de l'action des forces de sécurité.

L'analyse des publics accompagnés met en évidence une forte représentation des adultes âgés de 25 à 50 ans, qui regroupent près des deux tiers des personnes reçues. Les femmes demeurent majoritairement concernées par les situations de violences accompagnées, mais l'intervention des ISCG bénéficie également aux proches, aux enfants exposés et, dans certaines situations, aux auteurs de violences lorsque leur prise en charge participe à la prévention des récidives et à la protection des victimes.

L'année 2025 confirme également l'importance du maillage territorial du dispositif. Les secteurs de gendarmerie enregistrent une progression importante de l'activité, notamment sur les territoires du Velay, de la Jeune-Loire et du Lafayette. Cette évolution traduit les effets du travail partenarial engagé avec les brigades, les services d'enquête et la Maison de Protection des Familles, favorisant un meilleur repérage des situations et une orientation plus rapide des personnes vers les ressources adaptées.

 **SUIVEZ L'ASEA 43 SUR**



Les orientations réalisées par les ISCG illustrent la dimension transversale de leur mission. Si les associations d'aide aux victimes et les services sociaux demeurent des partenaires privilégiés, les orientations vers les dispositifs de soins connaissent une progression significative. Cette évolution met en évidence une prise en compte accrue des conséquences psychologiques, traumatiques et sanitaires des violences et confirme la nécessité d'une approche globale des situations accompagnées.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par le renforcement de l'articulation entre les ISCG et le SIAO 43, permettant désormais la saisie directe de demandes d'insertion et d'hébergement. Cette évolution constitue une avancée majeure pour la fluidité des parcours des personnes victimes de violences, en particulier pour les femmes confrontées à des situations d'urgence nécessitant une mise à l'abri rapide et un accompagnement vers le logement.

À travers ces résultats, les ISCG confirment leur place singulière au croisement des champs judiciaire, social et médico-social. Leur intervention contribue à favoriser l'accès aux droits, à prévenir les ruptures de parcours et à renforcer la protection des personnes les plus vulnérables. Dans un contexte où les situations de violences demeurent une préoccupation majeure, le dispositif apparaît plus que jamais comme un outil essentiel de prévention, d'accompagnement et de coordination territoriale.

SUIVEZ L'ASEA 43 SUR





Le Service Accueil Orientation constitue la principale porte d'entrée du Pôle Précarité Insertion. En 2025, il a assuré une activité soutenue avec 2 763 passages, confirmant son rôle central dans l'accueil, l'information, l'évaluation des situations et l'orientation des personnes en situation de précarité.

Le service a accueilli 600 ménages représentant 804 personnes, dont une majorité d'hommes isolés, mais également de nombreuses familles avec enfants. Près de la moitié des ménages reçus étaient sans domicile fixe, tandis que de nombreuses autres situations relevaient de l'hébergement précaire chez des tiers, des ruptures familiales, des violences conjugales ou encore de sorties d'institutions (prison, hôpital, structures sociales).

L'activité de domiciliation administrative demeure un axe majeur du service. En 2025, 573 personnes ont bénéficié d'une élection de domicile, permettant l'accès et le maintien des droits fondamentaux. Cette activité a généré près de 5 800 passages pour la gestion du courrier et plus de 14 800 courriers reçus, illustrant l'importance de ce dispositif comme levier d'insertion et de stabilisation.

Le service a également poursuivi ses missions de veille sociale à travers les maraudes. Soixante-quatre interventions ont permis d'établir 163 contacts et de rencontrer 113 personnes différentes vivant principalement à la rue. Ces actions favorisent le maintien du lien social, l'accès aux droits et l'orientation vers des dispositifs adaptés.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence ont continué à répondre à une forte demande. Le CHRS Urgence a enregistré un taux d'occupation de 117 %, tandis que l'Hébergement d'Urgence a atteint 121 %, témoignant d'une pression constante sur les capacités d'accueil. Malgré ce contexte, des orientations vers le logement, l'hébergement d'insertion ou des dispositifs spécialisés ont pu être réalisées.

Enfin, les mesures d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL et ASLL) ont permis de soutenir des ménages dans leurs parcours résidentiels. Les résultats obtenus sont encourageants puisque la majorité des mesures AVDL terminées ont abouti à un accès ou un maintien dans un logement de droit commun.

L'année 2025 confirme ainsi le rôle stratégique du SAO comme premier niveau de réponse aux situations d'urgence sociale, garantissant à la fois l'accueil inconditionnel, l'accès aux droits et l'orientation vers des solutions adaptées.



L'année 2025 confirme la place essentielle de l'EPIH dans la prise en charge des situations d'habitat indigne, d'incurie et de vulnérabilité complexe sur le territoire de la Haute-Loire. À la croisée des champs du logement, de la santé, du social et du médico-social, le dispositif poursuit son développement en apportant des réponses adaptées à des situations souvent marquées par l'isolement, le vieillissement, les troubles psychiques et la dégradation importante des conditions de vie.

Au cours de l'année, l'EPIH a accompagné 28 situations, dont 16 situations de niveau 4, correspondant aux situations les plus complexes nécessitant un accompagnement renforcé, pluridisciplinaire et de longue durée. Cette répartition illustre la spécificité du dispositif, mobilisé principalement auprès de personnes cumulant plusieurs facteurs de vulnérabilité et pour lesquelles les interventions classiques atteignent souvent leurs limites.

Les problématiques rencontrées témoignent de la gravité des situations accompagnées. L'encombrement du logement concerne 22 situations, l'isolement social 13 situations, les problématiques d'hygiène du logement 22 situations et les difficultés liées à l'hygiène corporelle 21 situations. Ces constats montrent que l'incurie ne peut être réduite à une problématique d'habitat mais relève bien d'une combinaison de facteurs sociaux, sanitaires et psychiques nécessitant une approche globale et coordonnée.

L'activité du service se caractérise par une forte présence sur le terrain. En 2025, les professionnels ont réalisé 207 visites à domicile, démontrant l'intensité de l'accompagnement nécessaire pour instaurer une relation de confiance, comprendre les enjeux de chaque situation et accompagner progressivement les personnes vers l'amélioration de leurs conditions de vie. Parmi ces interventions, 30 visites se sont soldées par un refus ou une impossibilité d'accès au domicile, rappelant les difficultés inhérentes à ce type d'accompagnement fondé sur l'adhésion volontaire des personnes.

L'analyse des publics accompagnés met en évidence une population particulièrement vulnérable. L'âge moyen des personnes suivies est de 64 ans, avec un âge médian de 69 ans, confirmant la prépondérance des problématiques liées au vieillissement, à la perte d'autonomie et à l'isolement. Les personnes vivant seules sont largement majoritaires, illustrant le lien étroit entre solitude, fragilité sociale et dégradation des conditions d'habitat.

L'étendue géographique du département constitue également un défi important pour les équipes. Plus de 12 000 kilomètres ont été parcourus au cours de l'année pour assurer les interventions sur l'ensemble du territoire, soulignant la nécessité d'une organisation souple et d'un partenariat local fort afin de maintenir une réponse de proximité malgré les contraintes liées à la ruralité.

Au-delà des interventions individuelles, l'EPIH joue un rôle déterminant dans la coordination des acteurs autour des situations complexes. Les concertations pluridisciplinaires, la mobilisation des partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux ainsi que le travail de sensibilisation contribuent à construire des réponses durables et adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'augmentation des situations d'isolement et la complexification des problématiques de santé mentale, l'EPIH apparaît aujourd'hui comme un dispositif indispensable de prévention des ruptures de parcours et de maintien de la dignité des personnes dans leur habitat. Son expertise, fondée sur l'aller-vers, la coordination et l'accompagnement de proximité, constitue une ressource essentielle pour le territoire et un levier majeur de lutte contre les situations d'habitat indigne.



L'année 2025 confirme la place essentielle de l'EPIH dans la prise en charge des situations d'habitat indigne, d'incurie et de vulnérabilité complexe sur le territoire de la Haute-Loire. À la croisée des champs du logement, de la santé, du social et du médico-social, le dispositif poursuit son développement en apportant des réponses adaptées à des situations souvent marquées par l'isolement, le vieillissement, les troubles psychiques et la dégradation importante des conditions de vie.

Au cours de l'année, l'EPIH a accompagné 28 situations, dont 16 situations de niveau 4, correspondant aux situations les plus complexes nécessitant un accompagnement renforcé, pluridisciplinaire et de longue durée. Cette répartition illustre la spécificité du dispositif, mobilisé principalement auprès de personnes cumulant plusieurs facteurs de vulnérabilité et pour lesquelles les interventions classiques atteignent souvent leurs limites.

Les problématiques rencontrées témoignent de la gravité des situations accompagnées. L'encombrement du logement concerne 22 situations, l'isolement social 13 situations, les problématiques d'hygiène du logement 22 situations et les difficultés liées à l'hygiène corporelle 21 situations. Ces constats montrent que l'incurie ne peut être réduite à une problématique d'habitat mais relève bien d'une combinaison de facteurs sociaux, sanitaires et psychiques nécessitant une approche globale et coordonnée.

L'activité du service se caractérise par une forte présence sur le terrain. En 2025, les professionnels ont réalisé 207 visites à domicile, démontrant l'intensité de l'accompagnement nécessaire pour instaurer une relation de confiance, comprendre les enjeux de chaque situation et accompagner progressivement les personnes vers l'amélioration de leurs conditions de vie. Parmi ces interventions, 30 visites se sont soldées par un refus ou une impossibilité d'accès au domicile, rappelant les difficultés inhérentes à ce type d'accompagnement fondé sur l'adhésion volontaire des personnes.

L'analyse des publics accompagnés met en évidence une population particulièrement vulnérable. L'âge moyen des personnes suivies est de 64 ans, avec un âge médian de 69 ans, confirmant la prépondérance des problématiques liées au vieillissement, à la perte d'autonomie et à l'isolement. Les personnes vivant seules sont largement majoritaires, illustrant le lien étroit entre solitude, fragilité sociale et dégradation des conditions d'habitat.

L'étendue géographique du département constitue également un défi important pour les équipes. Plus de 12 000 kilomètres ont été parcourus au cours de l'année pour assurer les interventions sur l'ensemble du territoire, soulignant la nécessité d'une organisation souple et d'un partenariat local fort afin de maintenir une réponse de proximité malgré les contraintes liées à la ruralité.

Au-delà des interventions individuelles, l'EPIH joue un rôle déterminant dans la coordination des acteurs autour des situations complexes. Les concertations pluridisciplinaires, la mobilisation des partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux ainsi que le travail de sensibilisation contribuent à construire des réponses durables et adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'augmentation des situations d'isolement et la complexification des problématiques de santé mentale, l'EPIH apparaît aujourd'hui comme un dispositif indispensable de prévention des ruptures de parcours et de maintien de la dignité des personnes dans leur habitat. Son expertise, fondée sur l'aller-vers, la coordination et l'accompagnement de proximité, constitue une ressource essentielle pour le territoire et un levier majeur de lutte contre les situations d'habitat indigne.



Le Service Accueil Jean Solvain constitue un maillon essentiel du dispositif de lutte contre l'exclusion sur le territoire. Il propose une réponse graduée articulant accueil de jour, accueil de nuit, stabilisation, hébergements médico-sociaux et accompagnements vers le logement.

L'accueil de jour a connu une fréquentation en hausse avec 5 779 passages sur l'année, soit une progression continue depuis plusieurs exercices. Ce lieu de proximité permet aux personnes les plus précaires de bénéficier d'un accueil inconditionnel, d'un espace de répit, d'un soutien social et d'un accès aux droits. Les publics accueillis sont majoritairement des personnes isolées en situation d'errance ou de rupture sociale.

L'accueil de nuit a assuré 2 797 nuitées avec un taux d'occupation de 85 %. Les orientations sont réalisées quasi exclusivement par le **SIAO-115**, confirmant la complémentarité des dispositifs de veille sociale. Les motifs d'entrée sont principalement liés à l'errance, aux ruptures d'hébergement et aux situations d'exclusion.

Le dispositif de stabilisation poursuit sa mission auprès de personnes présentant des problématiques complexes nécessitant un accompagnement renforcé. Avec plus de **3 000 nuitées** réalisées et un taux d'occupation de 92 %, il permet de proposer un temps de répit et de reconstruction à des personnes souvent éloignées des dispositifs de droit commun.

Les dispositifs sanitaires LHSS et ACT occupent une place croissante dans l'offre du service. Les Lits Halte Soins Santé ont enregistré un taux d'occupation de 96 %, illustrant l'importance des besoins de prise en charge médico-sociale des personnes en situation de grande précarité. Les pathologies rencontrées associent fréquemment maladies chroniques, addictions et troubles psychiques. Les Appartements de Coordination Thérapeutique ont quant à eux permis d'accompagner des personnes nécessitant un suivi médical coordonné dans un cadre favorisant leur autonomie.

Les mesures d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL et ASLL) ont contribué à sécuriser les parcours résidentiels de plusieurs personnes orientées depuis les dispositifs d'hébergement. La majorité des mesures terminées ont abouti à une solution de logement ou de logement accompagné.

L'année 2025 confirme la pertinence de l'approche globale développée par l'Accueil Jean Solvain, associant accueil inconditionnel, hébergement, accompagnement social et prise en compte des problématiques de santé afin de favoriser l'inclusion et l'accès durable au logement.

SUIVEZ L'ASEA 43 SUR





Le Service Hébergement Insertion accompagne les personnes et familles vers l'accès à un logement durable grâce à une offre diversifiée de solutions d'hébergement et d'accompagnement social.

Le CHRS Diffus représente le dispositif principal du service avec près de 15 000 nuitées réalisées en 2025 et un taux d'occupation de 102 %. Trente-deux nouvelles admissions ont été réalisées au cours de l'année, dont plusieurs ménages victimes de violences. Les personnes accueillies présentent des problématiques variées : violences conjugales, ruptures familiales, sorties d'hébergement précaire ou situations d'errance. Les résultats sont particulièrement positifs puisque 60 % des ménages sortis ont accédé à une solution de logement, confirmant l'efficacité du travail d'accompagnement vers l'autonomie.

Les mesures d'ASLL ALT Insertion ont poursuivi leur action auprès de ménages nécessitant un accompagnement renforcé vers le logement. Malgré un taux d'occupation en baisse, il a permis d'accueillir principalement des familles monoparentales et des personnes victimes de violences conjugales. Quarante pour cent des sorties ont débouché sur une solution de logement.

L'activité du service met en évidence une forte présence de femmes seules avec enfants ainsi que de personnes victimes de violences, confirmant la nécessité de maintenir des réponses adaptées à ces publics particulièrement vulnérables.

Au-delà de l'accès à l'hébergement, les accompagnements réalisés ont permis une amélioration des situations administratives et financières des ménages. On observe notamment une diminution du nombre de personnes sans ressources et une progression de l'accès à l'emploi ou aux prestations sociales au cours des parcours.

Le service s'inscrit pleinement dans la stratégie du Logement d'Abord en favorisant les parcours résidentiels sécurisés et en mobilisant l'ensemble des partenaires du territoire. Les résultats obtenus en matière d'accès au logement démontrent la pertinence de cette approche et la qualité du travail mené par les équipes auprès des personnes accompagnées.

Dans un contexte marqué par la tension du marché locatif et l'augmentation des situations de précarité, le Service Hébergement Insertion demeure un acteur essentiel de l'inclusion sociale et du maintien dans le logement.

 SUIVEZ L'ASEA 43 SUR



La Maison Relais du Pays du Haut-Allier dispose de 18 logements dont 17 places financées au titre des pensions de famille. En 2025, l'établissement a poursuivi sa mission d'accueil et de soutien auprès de personnes en situation de vulnérabilité sociale, en proposant un cadre de vie sécurisant et favorisant l'inclusion sociale.

Au 31 décembre 2025, 14 résidents étaient présents au sein de la structure, avec une répartition équilibrée entre hommes et femmes. La majorité des personnes accueillies vivent seules, tandis que deux résidents vivent en couple. L'année a été marquée par une seule admission, concernant une personne précédemment sans abri, illustrant le rôle de la Maison Relais comme solution durable d'accès au logement.

La stabilité résidentielle constitue un indicateur fort de l'accompagnement proposé. Plus de la moitié des résidents sont présents depuis plus de cinq ans, témoignant de l'ancrage de la structure dans les parcours de vie des personnes accueillies. Les ressources principales des résidents reposent majoritairement sur l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), complétées par des pensions de retraite, le RSA ou des indemnités journalières.

L'accompagnement s'inscrit dans une forte dimension médico-sociale. Plusieurs résidents bénéficient de soins infirmiers à domicile, de suivis psychiatriques ou d'accompagnements spécialisés. Les problématiques de santé mentale, de perte d'autonomie et d'addictions nécessitent un travail partenarial constant avec les acteurs sanitaires et sociaux du territoire. Des actions collectives de prévention et de promotion de la santé ont également été menées, notamment autour de la santé mentale, des addictions et de la formation aux gestes qui sauvent.

L'année 2025 a également été marquée par trois sorties positives : deux accès à un logement autonome et une orientation vers un logement accompagné. Ces résultats soulignent la capacité de la Maison Relais à soutenir les résidents dans la construction de parcours adaptés à leurs besoins et à leurs projets de vie.

Au-delà des chiffres, la Maison Relais demeure un lieu de vie favorisant le maintien de l'autonomie, la lutte contre l'isolement et la sécurisation des parcours résidentiels. L'investissement quotidien de l'équipe contribue à créer un environnement propice à la stabilité, à l'épanouissement personnel et à l'insertion sociale des personnes accueillies.





PÔLE HANDICAP ENFANTS



INTRODUCTION DU DIRECTEUR DE PÔLE RAPHAËL CHAPUIS



L'année 2025 a été, pour le Pôle Handicap Enfants, une année résolument tournée vers l'avenir. Sans changement spectaculaire ni rupture brutale, nous avons engagé un travail de fond vers une évolution de notre organisation : le passage en dispositif.

Aujourd'hui, un enfant est orienté vers une structure précise : IME ou SESSAD. Demain, l'objectif est qu'il accède à un ensemble de réponses modulables, capables de s'adapter à l'évolution de ses besoins, sans rupture de parcours. L'IME, le SESSAD et le Foyer d'hébergement s'inscriront ainsi dans une logique commune, permettant des transitions plus fluides entre les différentes modalités d'accompagnement, au plus près des besoins de chaque jeune.

Pour construire ce projet, nous avons travaillé tout au long de l'année avec l'organisme de formation ACTIF. Neuf journées de formation collective, organisées entre avril et septembre, ont réuni des professionnels représentatifs de l'ensemble des métiers et des structures du Pôle afin de co-construire le plan de déploiement du Dispositif Intégré Médicoéducatif (DIME) des Cévennes. L'objectif fixé est clair : proposer une première version opérationnelle à la rentrée scolaire 2026.

Parallèlement à ce chantier structurant, l'année 2025 a également été marquée par le lancement de la DAR au collège Jules Vallès. Ce dispositif repose sur une équipe mixte Éducation nationale / médico-social, intégrée au sein d'un établissement scolaire ordinaire pour accompagner des élèves présentant des troubles du neurodéveloppement. Il s'agit d'une première en Haute-Loire, et le bilan de cette première année est encourageant.

La Communauté 360 et le DSA ont, de leur côté, gagné en lisibilité et en efficacité, à la suite d'un travail approfondi sur leur organisation et leur articulation. L'IME a par ailleurs engagé d'importants travaux de rénovation des pavillons d'internat et finalisé la refonte de son projet pédagogique IMPRO.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes. L'année a été particulièrement dense : activité soutenue, mouvements de personnel, multiplicité des projets. Malgré cela, la qualité des accompagnements a été maintenue. C'est le reflet d'un engagement collectif solide, dont je tiens à saluer la qualité.



Raphaël CHAPUIS, Directeur

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



1



IME

Institut Médico-Éducatif

L'IME Les Cévennes accueille des adolescents de 6 à 20 ans présentant un handicap intellectuel, orientés par la MDA. Il propose un accompagnement global associant apprentissages scolaires, activités éducatives, artistiques et sportives, ainsi que des ateliers d'insertion professionnelle.

2



LES APPARTS D'ESPALY

Foyer d'hébergement

Les Apparts d'Espaly accueillent des jeunes de 16 à 25 ans dans des appartements en colocation ou individuels. Ils offrent une étape vers l'autonomie grâce à un accompagnement éducatif personnalisé, tourné vers le logement autonome et l'insertion sociale et professionnelle.

3



SESSAD DU VELAY

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés À Domicile

Le SESSAD accompagne des enfants et adolescents de 6 à 20 ans en situation de handicap. Il intervient dans le milieu de vie ordinaire famille, école, loisirs, pour favoriser l'inclusion sociale et scolaire, avec un suivi éducatif, pédagogique, thérapeutique et social.

4

En copartage avec



DAR

Démarche d'Auto-Régularisation

La DAR est un dispositif développé au collège Jules Vallès en lien avec le SESSAD, en partenariat avec l'ADAPEI 43. Elle aide les jeunes à mieux gérer leurs comportements et leurs émotions, à renforcer leur autonomie et à soutenir leur parcours d'inclusion scolaire.

5



C360

Communauté 360

La communauté 360 écoute, informe et oriente les personnes en situation de handicap, leurs familles et leurs proches aidants. Elle peut mobiliser le dispositif de soutien à l'autodétermination pour aider la personne à exprimer, construire et formaliser son projet de vie.

6



DSA

Dispositif de Soutien à l'Autodétermination

Ce dispositif accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants dans la réflexion et la construction de leur projet de vie. Il favorise l'expression des choix, la prise de décision et la mobilisation des ressources adaptées.

LE PHE EN BREF



IME
Les Cévennes



SESSAD
du Velay



Les Apparts
d'Espaly



DAR collège
Jules Vallès



Communauté
360



DSA / FPPV



Un Pôle engagé pour l'inclusion, l'autonomie, l'autodétermination et la fluidité des parcours.

REPÈRES D'ACTIVITÉ 2025



IME
Les Cévennes



81
places agréées



42
places d'internat



39
Places d'accueil
de jour



96
jeunes accueillis



SESSAD
du Velay



52
jeunes suivis



18
admissions



16
sorties



6
sorties vers le
milieu ordinaire
sans
accompagnement



Les Apparts
d'Espaly



2 250
journées
réalisées



8
places occupées
à 100% en fin
d'année



5
admissions



4
sorties positives



Communauté
360 & DSA



444
appels traités



169
nouvelles
situations
ouvertes



12
personnes
accompagnées
par le DSA



un 2^{ème}
faciliteur
recruté



DAR



1
dispositif
unique en
Haute-Loire



5
professionnels



558
élèves



1^{ère}
année
encourageante



Le chantier
DIM 2025



9
journées de formation
collective avec ACTIF



Objectif :
1^{ère} version opérationnelle
à la rentrée 2026

FAITS MARQUANTS 2025



Passage en dispositif :
co-construction du
DIME des Cévennes

Préparer des réponses
modulables et sans rupture



Lancement de la
DAR au collège Jules
Vallès

Une première en Haute-
Loire pour les élèves avec
TND



Communauté 360
et DSA mieux
articulés

Plus de lisibilité, un
accès simplifié et des
moyens renforcés



Travaux de
rénovation des
pavillons d'internat

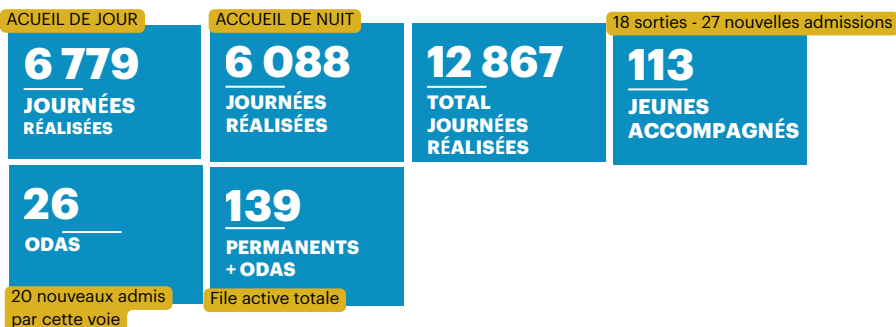
Améliorer l'accessibilité,
le confort et la qualité
d'accueil



Refonte du projet
pédagogique IMPRO

3 filières métiers + optins
habiletés sociales et
PACEREL

L'IME Les Cévennes accompagne des enfants et adolescents âgés de 10 à 20 ans, en internat (42 places) et en accueil de jour (39 places). En 2025, l'établissement a fonctionné une grande partie de l'année au-delà de sa capacité autorisée, avec jusqu'à 96 jeunes accueillis pour 81 places agréées, illustrant la réalité des besoins sur le territoire.



REFONTE DU PROJET IMPRO

Il s'agit du chantier pédagogique majeur de l'année. L'organisation historique des ateliers, fondée principalement sur les disponibilités des professionnels, a évolué vers une logique de filières métiers.

LE PRINCIPE DES FILIÈRES MÉTIERS

Le modèle retenu marque une rupture claire avec l'organisation historique de l'IME Les Cévennes. À la rentrée prochaine, les jeunes ne choisiront plus un atelier en fonction de la présence de tel ou tel professionnel, mais s'inscriront dans une filière métier correspondant à leurs centres d'intérêt et à leur projet professionnel. Chaque filière intègre une option, permettant de construire des emplois du temps souples et d'éviter le cloisonnement des activités. Ce modèle organisationnel place le projet du jeune au cœur de l'organisation, et non l'inverse.

Trois filières ont été définies, regroupant l'ensemble des 11 ateliers préprofessionnels de l'établissement :





Filière Métiers de Bouche : cette filière rassemble le restaurant d'application, l'atelier APR (Agent de Production en Restauration) et la pâtisserie. Elle s'adresse aux jeunes attirés par l'univers culinaire et de la restauration, et s'appuie sur le plateau technique reconnu de l'établissement, dont la réputation dépasse largement le territoire.

Filière Métiers de Service : cette filière regroupe la blanchisserie/couture et l'entretien des locaux. Elle propose un parcours orienté vers les métiers du soin des espaces et du linge, secteurs qui offrent des débouchés réels en milieu ordinaire ou protégé, notamment dans les ESAT et les entreprises de propreté.

Filière Construction et Environnement : cette filière est la plus diversifiée, avec quatre ateliers : menuiserie, métallerie, espaces verts et MBC (Maintenance en Bâtiment Collectif). Elle s'adresse aux jeunes attirés par les métiers manuels et techniques, domaine dans lequel l'IME Les Cévennes dispose d'un savoir-faire historique et d'équipements de qualité.

Une option « habilités sociales » complète ce dispositif pour les jeunes nécessitant un accompagnement à un rythme différent avant d'envisager une insertion professionnelle. Elle est complétée par l'option PACEREL qui propose des actions de formation liées à la mobilité et des actions de soutien à l'employabilité.

Désormais, chaque jeune construit un parcours en cohérence avec son projet personnalisé, et non plus en fonction des seules places disponibles dans les ateliers. Cette évolution constitue une étape structurante en vue du passage en dispositif prévu à la rentrée 2026.

Travaux de rénovation

Les travaux de rénovation des trois pavillons d'internat, engagés le 26 septembre 2025, se poursuivront en 2026 pour s'achever en 2027.



Cette rénovation globale vise à améliorer significativement les conditions d'accueil et d'accessibilité des jeunes. Elle comprend notamment la création d'une chambre et de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite en rez-de-chaussée, la réfection complète des salles de bains avec des douches à l'italienne, la reprise de l'isolation et de la toiture, ainsi que la rénovation des peintures. Le renouvellement du mobilier viendra également renforcer la qualité d'accueil des internes au sein de l'IME.



Retour sur le Défi Photos pour octobre rose !

Octobre Rose est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, qui a eu lieu tout le mois d'octobre.

Pour cet événement, l'ASEA 43 a lancé un défi photo.

Après un vote des salariés, les grands gagnants ont été...

l'équipe des enfants de l'IME les Cévennes.

Bravo à eux pour ce magnifique travail, et merci à tous les professionnels mobilisés ! 🌸





Rattachées au FINESS de l'IME, ces deux activités s'adressent à un public bien au-delà des jeunes accompagnés par l'établissement.

La Communauté 360 répond aux sollicitations des familles du département confrontées au handicap. En 2025, 444 appels ont été traités et 169 nouvelles situations ont été ouvertes.

Le DSA accompagne des personnes dans leur démarche d'autodétermination. Un second facilitateur de parcours et de projet de vie a rejoint l'équipe en septembre, portant à neuf le nombre de personnes accompagnées.

En mai 2025, une réunion avec l'ARS et la MDA a permis de clarifier l'organisation de ces deux dispositifs : séparation des comptes, mutualisation des moyens et mise en place d'un numéro d'accès unique pour les familles. Ce cadre renforce la lisibilité de l'offre pour les usagers et les partenaires.

Compte tenu de la montée en charge de la communauté, une réorganisation a été nécessaire afin d'améliorer la réponse aux appels téléphoniques (délais, disponibilité...). Un budget supplémentaire alloué à la Communauté 360 a permis de renforcer l'organisation, qui ne reposait jusque-là que sur une seule professionnelle, la coordinatrice.

Organigramme





DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'AUTO-DÉTERMINATION

FACILITEUR DE PROJETS ET DE PARCOURS DE VIE



POUR QUI ?



- Pour toute personne en situation de handicap ou proche aidant
- Avec ou sans notification MDPH
- Déjà accompagnée ou non
- Habitant en Haute-Loire
- A toutes les étapes de la vie

POURQUOI ?



- Identifier les compétences et les forces
- Aider à exprimer les souhaits
- Soutenir les demandes et les choix
- Soutenir la construction du projet

de la personne

COMMENT ?



- Rencontre dans un lieu souhaité
- Selon le moyen de communication
- Suivi du projet au rythme

de la personne



Estelle



Deux facilitateurs de parcours et de projet de vie (FPPV) au sein de l'ASEA 43

Les facilitateurs de parcours et de projet de vie (FPPV), à l'image de la Communauté 360, interviennent à l'échelle de l'ensemble du département afin de soutenir l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Leur action vise à accompagner chacun dans l'expression de ses choix, la construction de son projet de vie et le renforcement de son pouvoir d'agir.

Par ailleurs, les FPPV jouent un rôle essentiel d'acculturation des professionnels à cette approche. Ils contribuent à faire évoluer les pratiques en diffusant une culture centrée sur la personne, ses aspirations et sa capacité à décider pour elle-même, au cœur des accompagnements.

Guillaume





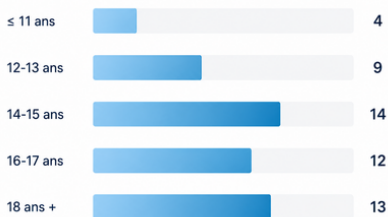
Le SESSAD du Velay accompagne des enfants et adolescents de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Implanté au cœur du Puy-en-Velay, il intervient principalement sur les lieux de vie des jeunes : domicile, établissements scolaires, entreprises, dans une logique pleinement inclusive.



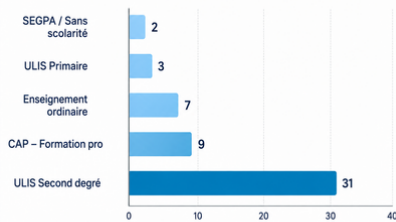
Orientations 2025 (18 sorties) : 10 ESAT - 3 formation milieu ordinaire - 3 retours à domicile - 1 autre ESMS - 1 mission locale

DES PROFILS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES

Tranches d'âge au 31/12/2025



Situation scolaire

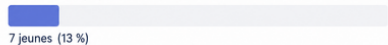


Type de déficience

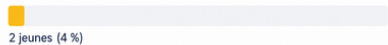
Troubles intellectuels / cognitifs



Troubles du psychisme



Plusieurs troubles associés





Une tendance de fond mérite d'être soulignée : le public accompagné se diversifie et se complexifie. Si les troubles intellectuels ou cognitifs demeurent majoritaires (85 % de la file active), la présence de jeunes porteurs de TSA, de TDAH, de troubles « dys » ou de particularités sensorielles croît de manière significative et appelle des réponses de plus en plus individualisées. Cette évolution vers un public relevant davantage des Troubles du Neurodéveloppement interroge nos pratiques et exige une adaptation continue des professionnels, tant dans leurs outils que dans leur posture.

PROJET THÉÂTRE

Comme l'année dernière, plusieurs jeunes du SESSAD ont participé en 2025 à un projet théâtre. Au-delà de la dimension ludique, ces ateliers ont constitué un levier pertinent pour travailler les habiletés sociales, la prise de parole et la confiance en soi, dans un cadre différent de celui du soin.

Ce type d'initiative, à la croisée du culturel et du thérapeutique, s'inscrit pleinement dans l'approche du service.

LE SESSAD DANS LE FUTUR DISPOSITIF

Le SESSAD est appelé à jouer un rôle central dans le cadre du futur DIME. Fortement ancré dans le milieu ordinaire, il incarne déjà une logique d'intervention en milieu ordinaire, individualisée et au plus près des lieux de vie des jeunes et des familles que nous accompagnons. À ce titre, il constitue un levier essentiel pour le déploiement du dispositif à venir.

DAR : DÉMARCHE D'AUTORÉGULATION AU COLLÈGE JULES VALLÈS

Activité sans FINESS, portée par le SESSAD du Velay.
Il s'agit du seul dispositif de ce type en Haute-Loire.

En février 2025, une équipe composée d'une enseignante, de trois éducateurs, d'une psychologue et d'une cheffe de service s'est installée au collège Jules Vallès du Puy-en-Velay (558 élèves). L'objectif est d'accompagner des élèves présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) directement dans le milieu scolaire ordinaire, sans les isoler dans une salle dédiée.

Ce dispositif, porté conjointement par l'Éducation nationale et les acteurs médico-sociaux (ASEA 43 et ADAPEI 43), est unique en Haute-Loire. Il s'inscrit dans le cadre du plan national TND 2023-2027. Lors de la mise en place des DAR en France, on en comptait 35 sur l'ensemble du territoire.





UNE PREMIÈRE ANNÉE D'INSTALLATION

L'équipe est arrivée dans un établissement qui ne connaissait pas encore la DAR. Le premier enjeu a donc été de se faire connaître et reconnaître. Un « Café DAR », organisé le 18 mars 2025 avec le soutien de l'atelier pâtisserie de l'IME, a permis de présenter la démarche à la quasi-totalité du personnel du collège. Une plaquette a également été diffusée aux partenaires.

Progressivement, l'équipe a trouvé sa place : observations en classe, interventions en co-enseignement avec des professeurs d'arts plastiques et d'EPS, participation aux conseils de classe et aux équipes de suivi de la scolarisation. En fin d'année scolaire, les enseignants sollicitaient directement l'équipe, signe d'une intégration encourageante.

DES OUTILS CONSTRUITS EN COMMUN

L'équipe a développé des outils concrets : grilles d'observation, ateliers autour des habiletés sociales et du sentiment d'auto-efficacité, utilisation de l'échelle BRIEF. Des temps de formation communs ont réuni professionnels de l'Éducation nationale et du secteur médico-social.

Les échanges avec d'autres DAR plus expérimentées, notamment lors d'une visite à Saint-Étienne et d'une journée nationale à Versailles, ont permis d'enrichir les pratiques.

BILAN ET PERSPECTIVES

Au terme de cette première année : les premiers élèves notifiés, une équipe intégrée au sein du collège et des relations de travail établies avec les enseignants. Le nombre de notifications reste faible, ce qui est cohérent pour un dispositif en phase de démarrage. La dynamique engagée est positive mais demeure fragile.

A la rentrée prochaine, le passage en DIME constituera une réponse structurelle aux fragilités identifiées, en offrant aux professionnels de la DAR un ancrage collectif, une activité sécurisée et une perspective de montée en charge lisible et partagée, tout en préservant l'identité et l'autonomie de fonctionnement propres au dispositif DAR au sein du collège Jules Vallès.



Les **Apparts d'Espaly** accueillent des jeunes adultes de 16 à 25 ans en situation de handicap, en colocation ou en appartement individuel. L'accompagnement, d'une durée de deux ans renouvelable une fois, vise à favoriser l'autonomie : gestion du logement, insertion professionnelle et construction d'un projet de vie autonome.

12

**FILE ACTIVE
PERMANENTE**

8

**RÉSIDENTS
AU 31/12/2025**

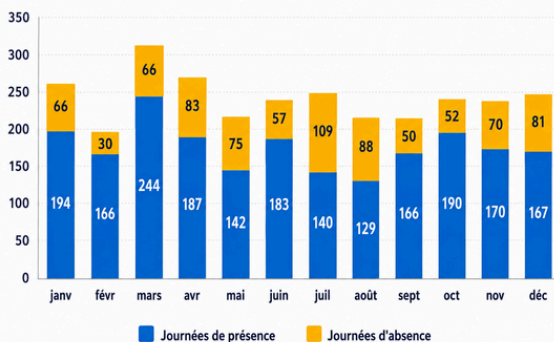
6

**NOUVELLES
ADMISSIONS**

10

STAGIAIRES

Présence et absence par mois



Indicateurs clés

Total présence

2 078 j

Total absence

827 j

Mois le + actif

mars

244 j · 10 résidents

Mois le + calme

août

129 j · 7 résidents

Moy. résidents/mois

7,9

sur 8 places



UNE REPRISE CONFIRMÉE

Après des années 2022 et 2024 marquées par une baisse du taux d'occupation, l'année 2025 confirme un net redressement. Avec 2 250 journées réalisées et 8 places permanentes occupées à 100% en fin d'année, le Foyer retrouve une dynamique positive.

Ce résultat s'explique par le travail engagé depuis l'arrivée du nouveau chef de service début 2024 : relance des partenariats, renforcement de la communication autour du projet et diversification des sources d'admission.

Cinq nouvelles admissions ont été enregistrées, notamment en provenance de l'IME Les Cévennes, d'une MECS et de l'IME de la Croix-Rouge. La présence de résidents originaires de l'Ardèche et de l'Aude témoigne également d'un rayonnement au-delà du département.

UN ACCOMPAGNEMENT CENTRÉ SUR L'AUTONOMIE

L'accès au dispositif est conditionné à l'exercice d'une activité professionnelle. En 2025, les 8 résidents permanents sont tous en emploi : six en ESAT (Meymac et Les Horizons) et deux en apprentissage CAP cuisine.

La mobilité constitue un axe de travail important : six résidents utilisent les transports en commun, un se déplace en vélo électrique et un en voiture sans permis.

L'appartement tremplin, situé à proximité du Foyer, a été fortement mobilisé. Il permet à un résident de vivre en quasi-autonomie avant d'accéder à un logement totalement indépendant.

La place d'accueil temporaire a permis d'accueillir 10 stagiaires sur l'année, dont plusieurs issus de l'IME Les Cévennes, en phase de préparation à l'autonomie.

DES SORTIES RÉUSSIES

Les quatre sorties enregistrées en 2025 sont toutes positives : trois jeunes ont accédé à un logement autonome tout en poursuivant leur activité en ESAT, et un poursuit un BTS en apprentissage avec l'appui du dispositif Emploi accompagné.

Ces parcours illustrent pleinement l'objectif du Foyer : permettre des sorties durables vers l'autonomie.



PÔLE HANDICAP ADULTES



INTRODUCTION DE LA DIRECTRICE DE PÔLE FANNY ALBARET



L'année 2025 aura été, à bien des égards, une année de fond et une année décisive pour le Pôle Handicap Adultes. Derrière les chiffres d'activité et les projets menés, c'est avant tout un travail collectif intense qui s'est déployé dans les structures et les services que je tiens ici à saluer avec beaucoup de reconnaissance.

Les équipes ont simultanément assumé la continuité de l'accompagnement des personnes, tout en s'engageant dans des chantiers structurants : la rédaction des projets d'établissement, la préparation du CPOM 2026-2030, l'appropriation d'un nouveau SIRH, la préparation du déploiement du Dossier Usager Informatisé. Chacun de ces projets a demandé du temps, de l'énergie, et une vraie capacité à travailler autrement, ensemble, en transversalité. C'est ici l'enjeu majeur de nos organisations dans les années futures.

Les projets d'établissement ont été construits en groupes projets pluri-professionnels. L'assistante sociale mutualisée entre l'ESAT, les Foyers et les Services de Milieu Ouvert incarne concrètement cette logique de décloisonnement. L'ouverture d'un projet de plateforme commun aux trois services de milieu ouvert en est une autre illustration. Cette dynamique, engagée en 2025, constitue le socle sur lequel nous construisons l'organisation de demain.

2025, c'est aussi des avancées concrètes pour les personnes accompagnées : l'ouverture de 6 nouvelles places de SAMSAH réhabilitation psychosociale, une nouvelle colocation pour soutenir l'autonomie dans le logement, des conditions de vie et de travail améliorées, des résultats d'enquêtes de satisfaction qui témoignent de la qualité de l'accompagnement. Ce sont autant de signaux qui nous confortent dans le sens donné à notre action.

2026 s'annonce exigeante : nouvelle organisation des équipes cadres, déploiement du DUI, étude immobilière du site de Meymac, montée en charge de nouveaux services. Nous abordons ces projets avec une feuille de route établie et avec des équipes dont je mesure chaque jour l'engagement au service des personnes que nous accompagnons.

Merci à chacune et chacun d'entre elles.



Fanny ALBARET, Directrice

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



1



ESAT

Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail

L'ESAT de Meymac accompagne des adultes en situation de handicap avec des activités professionnelles adaptées. Il développe les compétences, favorise l'épanouissement personnel et l'inclusion sociale.



TRAVAIL ADAPTÉ



COMPÉTENCES

2



FOYER D'HÉBERGEMENT

Le Foyer d'Hébergement de Meymac accueille les travailleurs de l'ESAT. Il leur offre un cadre de vie sécurisé, un accompagnement éducatif et social et un soutien à l'autonomie.



HÉBERGEMENT



AUTONOMIE

3



FOYER DE VIE

Le Foyer de Vie de Meymac accueille des adultes en situation de handicap qui n'exercent pas d'activités professionnelles. Il propose un lieu de vie adapté, un accompagnement éducatif individualisé et des activités favorisant l'épanouissement et la socialisation.



VIE QUOTIDIENNE



VIE SOCIALE

4



CAP EMPLOI

Cap emploi est un organisme de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public. L'établissement est en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



ACCOMPAGNEMENT



AUTONOMIE

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



5

SAVS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



Le SAVS propose un accompagnement de proximité à des adultes en situation de handicap vivant à domicile. Il intervient dans la vie quotidienne, les démarches administratives, la gestion budgétaire et l'insertion sociale pour maintenir et développer l'autonomie.



ACCOMPAGNEMENT



AUTONOMIE

6

SAM

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



Le SAM accompagne certains travailleurs en situation de handicap de l'ESAT de Meymac, vivant à domicile. Il apporte un soutien éducatif et social pour favoriser l'autonomie, l'insertion sociale et la participation à la vie citoyenne.



SOUTIEN ÉDUCATIF



PARTICIPATION

7

SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



Le SAMSAH accompagne des personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accompagnement médical et paramédical. Il associe accompagnement éducatif et social à une coordination des soins, afin de permettre le maintien à domicile dans des conditions adaptées et sécurisées.



SANTÉ



MAINTIEN À DOMICILE

REPÈRES D'ACTIVITÉ 2025



SAM

32
personnes
accompagnées

35
file active au 31/12

6 526
journées
réalisées

73%
de l'objectif



SAVS

84
personnes
accompagnées

56
file active au 31/12

14 481
journées
réalisées

112%
de l'objectif



SAMSAH

32
personnes
accompagnées

23
file active au 31/12

4 416
actes réalisés

113%
de l'objectif



FH

31
personnes
accompagnées

28
file active au 31/12

9 935
journées
réalisées

116%
de l'objectif



FV

18
personnes
accompagnées

16
file active au 31/12

5 584
journées
réalisées

94%
de l'objectif



AJ

10
personnes
accompagnées

8
file active au 31/12

804,5
journées
réalisées

116%
de l'objectif



ESAT

130
personnes
accompagnées

109,26 ETP
file active au 31/12

24 184
journées
réalisées

108%
de l'objectif



Cap emploi 43

2218
entretiens d'accompagnement
vers l'emploi

170
maintiens dans et en l'emploi

★ ★ **Satisfaction des personnes accompagnées**



SAM

97%

SAM

100%

SAMSAH

94%

FAITS MARQUANTS 2025



Projets d'établissement et préparation du CPOM 2026-2030

Construire l'avenir du Pôle



Déploiement du SIRH et préparation du DUI

Moderniser les outils au service des parcours



Ouverture de 6 places de SAMSAH en réhabilitation psychosociale

Favoriser le pouvoir d'agir et l'autonomie



Lancement de la démarche qualité

Sécuriser les organisations et les pratiques



Etude de faisabilité immobilière sur le site de Meymac

Préparer les projets de demain



FAITS MARQUANTS 2025

Projets d'établissement et CPOM 2026-2030

L'ensemble des établissements du pôle (hors CAP EMPLOI) ont conduit en 2025 un travail structurant sur la rédaction de leurs projets d'établissement ou de service. Ces travaux, menés par des groupes projets pluri-professionnels avec l'appui d'un organisme spécialisé, s'inscrivent en cohérence avec la préparation du CPOM 2026-2030. La finalisation et les étapes de validation sont prévues en 2026.

Déploiement des outils numériques

Le nouveau SIRH, déployé au 1er janvier 2025, a nécessité un accompagnement personnalisé de chaque professionnel sur l'ensemble des structures. En parallèle, la préparation du déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI) qui sera effectif au 1er janvier 2026 pour le pôle Handicap Adultes, a mobilisé les équipes à travers un plan de formation dédié.

Renforcement de l'accompagnement social et médico-psychologique

L'embauche d'une assistante sociale mutualisée en septembre 2025 marque un tournant dans la logique d'accompagnement du pôle. La mutualisation de ce poste entre l'ESAT, les Foyers et les Services de Milieu Ouvert favorise la continuité du parcours.

Réorganisation associative et communication

La création d'un service RH et comptable centralisé au niveau du siège social a été réalisée mi 2025. Cette réorganisation vise une meilleure cohérence de pilotage au niveau de l'association.

Le renforcement de l'équipe communication de l'association en milieu d'année 2025 a permis d'accentuer la présence de l'ensemble des établissements du Pôle sur les réseaux sociaux et dans la presse locale. Il a également permis de mettre en place des supports de communication, valorisant ainsi les actions menées auprès des personnes accompagnées.

Lancement de la démarche qualité

La structuration d'une démarche qualité associative et de pôle a débuté en 2025 dans le but de sécuriser les organisations. Un pilote au niveau du PHA a été nommé et anime chaque mois le groupe de travail dédié.





PERSPECTIVES 2026

Nouvelle organisation de l'équipe cadres du PHA

L'enjeu RH majeur de 2026 sera la mise en place d'une nouvelle organisation des équipes cadres sur l'ensemble du pôle. L'objectif est que chaque équipe puisse bénéficier d'un encadrement de proximité par un chef de service dédié en ce qui concerne les EMSM. Le rôle des directeurs adjoints sera revu en conséquence. Cette organisation constitue une première étape vers un fonctionnement en dispositif, décloisonnant ainsi le fonctionnement en silo, en place actuellement.

Évolution des publics

Le plan de transformation des ESAT génère une évolution profonde des relations entre les travailleurs en situation de handicap et l'établissement, se rapprochant d'un rapport salarié-employeur. Le renouvellement des représentants des TH et du CSE en 2026 permettra d'installer les référents des travailleurs au CSE de l'association. La multiplication des temps partiels impose également d'augmenter le nombre de travailleurs accompagnés et de se questionner sur la modalité d'accompagnement au logement.

De manière générale, l'évolution des profils des publics accompagnés demande une adaptation des modalités d'accompagnement sur l'ensemble du pôle.

Projets immobiliers du site de Meymac

L'étude de faisabilité démarrée en novembre 2025 concernant l'ensemble du bâti du site de Meymac (ESAT, Foyers, bâtiment administratif PHA) se poursuivra en 2026. Deux options sont à l'étude : la réhabilitation des bâtiments existants ou la construction sur un nouveau site, plus proche du centre-bourg du Monastier-sur-Gazeille.

Poursuite du développement des compétences des professionnels

Les formations thématiques vont se poursuivre en 2026 notamment dans le cadre de l'évolution des publics accompagnés. Un focus sera réalisé sur la formation des moniteurs d'atelier : une formation de base est reconduite en 2026 et 2027, et une formation diplômante sera proposée chaque année à partir de 2027.

Un nouvel outil numérique (PARCOUREO) dédiée à la construction des parcours d'orientation scolaire et professionnelle. Elle propose des outils, méthodes et approches adaptées à chaque étape de la vie. L'utilisation conjointe de l'outil est prévue pour les CIP de CAP EMPLOI et l'ESAT de Meymac.

Le projet d'embauche d'une psychologue à l'ESAT de Meymac et la création de deux nouveaux postes au SAMSAH (pair-aidant et ergothérapeute) illustrent également la volonté de renforcer la pluridisciplinarité au sein du pôle.





CONTEXTE ET ÉVOLUTIONS 2025

Vie de l'établissement

L'année 2025 a été principalement marquée par le travail de rédaction du projet d'établissement (groupe projet de 8 professionnels) et par la préparation du CPOM 2026-2030. Le déploiement du SIRH et la préparation du DUI ont également mobilisé les équipes.

Une étude de faisabilité sur les projets immobiliers du site a démarré en novembre 2025, visant à évaluer l'état du bâti et à étudier deux options : réhabilitation ou construction neuve à proximité du centre-bourg.

Développement commercial et communication

La communication externe a constitué un objectif majeur : valorisation du travail des travailleurs en situation de handicap, développer de nouveaux marchés et partenariats.

Parmi les initiatives notables :

- Partenariat avec Weldon (Brives-Charensac) pour la vente de composteurs et bacs à fleurs réalisés par le pôle bois. Il s'agit de développer de nouveaux produits, vendus localement, permettant de poursuivre le développement des compétences des travailleurs. Commercialement, cela permet à cet atelier de diversifier sa clientèle.
- Vente en taverne lors des Fêtes du Roi de l'Oiseau par des travailleurs en situation de handicap. Nous avons mis en test une évolution clé du projet d'établissement à savoir la création d'un atelier vente au sein de nos boulangeries.

Un incendie en Octobre 2025 au sein de la blanchisserie est venu rendre inutilisable les locaux pendant plusieurs mois. L'activité a été réorganisée sur le site de Meymac au Monastier sur Gazeille et une entraide s'est mise en place en lien notamment avec les autres ESAT du territoire.

Qualité de vie

Un renouvellement fort du matériel de production a été réalisé : calandreuse, machines à laver, banque et armoire réfrigérées, camion pour les espaces verts, bennes pour le pôle bois. De plus, la rénovation de la salle de pause des TH du site de Meymac et l'installation de la climatisation dans les ateliers de conditionnement ont permis d'améliorer les conditions de travail et d'accueil.

PERSPECTIVES 2026

- Mise en place de la nouvelle organisation de l'équipe cadres du PHA
- Installation des référents TH au CSE de l'association suite au renouvellement des instances
- Projet d'embauche d'une psychologue
- Déploiement du DUI au 1er janvier 2026
- Poursuite de la formation des moniteurs d'atelier (formation de base 2026-2027)
- Création de nouveaux vestiaires pour l'atelier de conditionnement agroalimentaire (financement CNR/ARS)
- Poursuite de l'étude de faisabilité immobilière du site de Meymac
- Poursuite des développements commerciaux et changement de l'outil de facturation
- Augmentation du nombre de travailleurs accompagnés pour compenser la hausse des temps partiels



CONTEXTE ET ÉVOLUTIONS 2025

Accompagnement

Les foyers de Meymac ont mené en 2025 un important travail de rédaction de leurs projets d'établissement (groupes projets de 8 professionnels chacun), en cohérence avec le CPOM 2026-2030. Les mêmes déploiements transversaux (SIRH, préparation DUI) ont mobilisé l'ensemble des équipes.

Un projet majeur de réaffectation des locaux a été mis en œuvre en juin-juillet 2025 :

- Le bâtiment Hirondelle accueille désormais les personnes du Foyer de Vie, l'accueil de jour et une partie du Foyer d'Hébergement
- Le bâtiment La Gazeille accueille les personnes du Foyer d'Hébergement

Cette réorganisation vise à éviter les allers-retours de l'accueil de jour entre deux bâtiments, à mieux utiliser les espaces et à améliorer globalement la qualité de l'accompagnement. Elle a mobilisé les équipes, les familles et les proches des habitants.

De plus, l'ouverture d'une nouvelle colocation en Mai 2025 a marqué l'évolution de l'autonomie des publics accompagnés en ce qui concerne le logement et la vie quotidienne.

Les équipes ont développé des partenariats sur l'ensemble du territoire. Un nouvel atelier a été mis en place avec la commune du Monastier-sur-Gazeille autour du thème « Le chemin » (confection de carrés en tissu, exposition au Self de Meymac), combinant ainsi dynamique partenariale et travail sur la motricité fine.

Travaux réalisés

De nombreux travaux ont été réalisés :

- Rénovation complète d'une villa pour l'ouverture d'une nouvelle colocation et changement de l'ensemble des volets
- Consolidation du bâtiment abritant une autre colocation permettant ainsi de prolonger l'utilisation de ce bâti.
- Démolition de deux anciens bâtiments menaçant d'effondrement pour maintenir la sécurité sur le site et poursuivre son entretien
- Rénovation d'une rampe d'accès

Qualité de vie

La climatisation a été installée dans plusieurs lieux communs en Septembre 2025. Le mobilier des espaces repas a été renouvelé. La vaisselle de la cuisine de Meymac a été en partie renouvelée ainsi que le matériel de cuisine.

PERSPECTIVES 2026

- Finalisation et validation des projets d'établissement
- Mise en place de la nouvelle organisation de l'équipe cadres
- Déploiement du DUI au 1er janvier 2026
- Poursuite de l'étude de faisabilité immobilière pour l'ensemble du site de Meymac
- Évolution de la stratégie de recrutement par l'ouverture des prochains postes disponibles de travailleurs sociaux sur cet établissement aux éducateurs spécialisés pour renforcer la pluridisciplinarité des équipes.
- Poursuite du développement des partenariats territoriaux.



CONTEXTE ET ÉVOLUTIONS 2025

Accompagnement

L'année 2025 a été marquée par la rédaction d'un projet de plateforme commun aux trois services (SAVS, SAM, SAMSAH), en lieu et place de trois projets distincts (une approche cohérente avec la mutualisation des locaux, de l'organisation et des fonctions support). Ce travail a été mené par un groupe projet de 8 professionnels représentant l'ensemble des équipes.

Temps fort de l'année : l'ouverture de 6 places de SAMSAH dans le cadre de la réhabilitation psychosociale, validée par l'ARS et le Conseil Départemental, avec un démarrage effectif le 1er novembre 2025. Ce nouveau service nécessite la mise en place d'une organisation dédiée et le développement de nouveaux.

Les travaux des futurs locaux des services ont débuté mi-2025 pour une livraison prévue courant 2026.

La satisfaction des personnes accompagnées a été évaluée durant l'été 2025 et les résultats sont très positifs :

- SAVS : 97 % de taux de satisfaction
- SAM : 100 % de taux de satisfaction
- SAMSAH : 94 % de taux de satisfaction

A noter une progression significative des personnes présentant un handicap psychique sur l'ensemble des services. Pour exemple, le SAMSAH accompagne notamment 50% personnes relevant de troubles du psychisme.

Ressources humaines

Dans le cadre de la poursuite d'une organisation en dispositif, le recrutement d'une assistante administrative a été mutualisé sur plusieurs établissements du Pôle Handicap Adultes suite à une mobilité interne. De plus, et vu la liste d'attente très importante, l'équipe du SAVS a été renforcé par le recrutement pérenne par un nouveau travailleur social.

Qualité de vie

Le renouvellement des véhicules et du mobilier de bureau s'est poursuivi. Le futur projet immobilier viendra améliorer les conditions de travail (bureaux plus spacieux, places de stationnement pour les véhicules de service).

PERSPECTIVES 2026

- Livraison et emménagement dans les nouveaux locaux
- Montée en charge du SAMSAH réhabilitation psychosociale : recrutement d'un pair-aidant et d'un ergothérapeute
- Développement de nouveaux partenariats
- Finalisation et validation du projet de plateforme
- Déploiement du DUI au 1er janvier 2026
- Mise en place de la nouvelle organisation de l'équipe cadres
- Poursuite des formations liées à la réhabilitation psychosociale
- Développement des partenariats existants



CONTEXTE ET ÉVOLUTIONS 2025

Auto-évaluation

Le sujet central à noter est la préparation et la réalisation de l'auto-évaluation en lien avec la convention quinquennale. Ce travail a été réalisé par l'ensemble des équipes et a permis la rédaction de nombreuses procédures. L'envoi est prévu début 2026. En fonction du résultat, un plan d'action sera mis en place dans le but de préparer la visite d'évolution qui aura lieu par la suite.

Une activité soutenue au service de l'inclusion professionnelle

En 2025, CAP Emploi a poursuivi sa mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'emploi, dans l'emploi et dans les parcours de reconversion professionnelle. L'activité est restée soutenue sur l'ensemble du département, tant auprès des demandeurs d'emploi que des salariés et des employeurs.

L'année a également été marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du service public de l'emploi, dans le cadre de la loi pour le plein emploi, nécessitant une adaptation continue des pratiques professionnelles et un renforcement des coopérations avec les acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

Le renouvellement de l'action « Mon Parcours Pro Jeune »

Le renouvellement du financement de l'action « Mon Parcours Pro Jeune » pour la période 2025-2026 constitue un élément majeur de l'année. Cette action permet de consolider l'accompagnement des jeunes en situation de handicap dans la construction de leur projet professionnel, leur accès à la formation et leur insertion durable dans l'emploi.

Des partenariats renforcés au bénéfice des parcours

CAP Emploi poursuit son engagement auprès de nombreux partenaires du territoire afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette dynamique partenariale constitue un levier essentiel pour sécuriser les parcours professionnels et accompagner les employeurs dans leurs démarches d'inclusion.

ENJEUX ET PERSPECTIVES 2026 :

- Consolider la place de CAP Emploi dans le nouveau Service Public de l'Emploi : l'année 2026 sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi et l'évolution des modalités de coopération avec les différents acteurs du réseau pour l'emploi.
- Rédiger le projet de service pour formaliser les orientations stratégiques et les priorités d'action des années à venir.
- Déploiement de la démarche Handimatch : un tremplin vers l'emploi inclusif
- Communication et promotion forte en ce qui concerne le DuoDay 2026




Quand l'immersion devient un vrai tremplin

Dans le cadre d'une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) réalisée avec CAP EMPLOI Haute-Loire, en partenariat avec l'EHPAD Bel Horizon, Juliette Dardelet a pu vivre une immersion professionnelle enrichissante.

Un remerciement lui est adressé à Juliette Dardelet pour avoir accepté de partager son expérience à travers un témoignage, ainsi qu'aux équipes de CAP EMPLOI Haute-Loire pour leur accompagnement, et à l'EHPAD Bel Horizon pour la qualité de leur accueil.

Ces périodes d'immersion sont précieuses : elles permettent de découvrir un métier en conditions réelles, de confirmer un projet professionnel et de renforcer la confiance. Des parcours comme celui de Juliette illustrent concrètement l'utilité de ces démarches et le sens du travail mené au quotidien autour de l'accès à l'emploi.

Cliquez sur 
pour découvrir
la vidéo

ou
**scannez le QR
Code ci-dessous**



PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



INTRODUCTION DU DIRECTEUR DE PÔLE LOÏC BOUQUET



L'année 2025 a été marquée par une activité particulièrement soutenue au sein du Pôle Protection de l'Enfance. L'ensemble des établissements et services affiche des résultats significatifs : **+1 842 journées réalisées sur la MECS**, une hausse continue des mesures de milieu ouvert, et le lancement effectif de nouveaux dispositifs. Ces résultats traduisent l'intensité des besoins auxquels les équipes ont su répondre tout au long de l'année.

L'ensemble du pôle aura ainsi accompagné plusieurs centaines d'enfants et de familles, dans des situations souvent complexes. Cette hausse des accompagnements témoigne à la fois des besoins croissants des enfants et des familles, ainsi que de la mobilisation constante des professionnels pour y répondre.

Parallèlement à cette activité de terrain, l'année a également été riche en projets structurants. Le pôle s'est engagé simultanément dans plusieurs chantiers : le déploiement du logiciel métier OGiRYS, la conduite des projets d'établissement, ainsi que le lancement du service d'Aide Éducative en Milieu Ouvert avec Hébergement (AEMO-H). Ces évolutions ont demandé un investissement important, exigeant des professionnels qu'ils s'approprient de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, tout en maintenant la continuité et la qualité de leur mission auprès des jeunes.

Ce rapport d'activité est le reflet de cette année 2025. Il rend compte, chiffres et réalisations à l'appui, du travail accompli par l'ensemble des professionnels du pôle. Il convient de souligner que cet engagement s'est inscrit dans un contexte de plus en plus complexe, rendant d'autant plus remarquable la qualité du service rendu.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des équipes pour leur engagement quotidien auprès des enfants et des familles, malgré une année particulièrement exigeante. Les enjeux de demain seront nombreux, mais notre orientation commune doit rester claire : **maintenir une réponse de qualité, adaptée et cohérente pour chaque enfant et chaque famille accompagné.**



Loïc BOUQUET, Directeur

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

1



MECS

Maison d'Enfants à Caractère Social

Accueille et héberge des enfants et des adolescents confiés, le plus souvent par décision judiciaire. Elle assure leur protection, un accompagnement éducatif au quotidien et le soutien de leur projet de vie. L'accompagnement peut parfois se poursuivre après la majorité.

2



AEMO/AEMO+

Action Éducative en Milieu Ouvert

Mesure judiciaire qui protège l'enfant tout en le maintenant dans son environnement familial. Elle soutient les parents par des visites à domicile, des entretiens et des actions collectives. Une forme renforcée, l'AEMO+, apporte une réponse plus intensive pour éviter un placement.

3



MJIE

Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative

Mission ordonnée par le magistrat pour évaluer la situation éducative, familiale et sociale d'un mineur. Elle apporte une analyse approfondie destinée à éclairer la décision judiciaire.

4



AEMOH

Service d'Accueil Externalisé

Mesure de protection de l'enfance qui propose un accompagnement éducatif intensif au domicile, tout en permettant un hébergement ponctuel de l'enfant en cas de besoin, afin de préserver son cadre familial et d'éviter un placement.

5



DEFI

Dispositif Éducatif de Formation Individualisée

S'adresse à des jeunes de 14 à 18 ans en difficulté scolaire ou sociale. Il propose une remobilisation progressive grâce à des ateliers techniques, des apprentissages adaptés et des activités sportives, afin de construire un projet d'insertion.

6



SAMNA

Service d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés

Accueille principalement des jeunes de 16 à 18 ans. Il assure l'hébergement, l'accompagnement éducatif et social, l'appui administratif et l'accompagnement vers l'insertion.

LE PPE EN BREF



MECS
Les Gouspins



AEMO - MJIE



AEMO+



AEMO - IH



DEFI



SAMNA



Un Pôle mobilisé pour protéger, soutenir, évaluer, accompagner l'autonomie et prévenir les ruptures de parcours

REPÈRES D'ACTIVITÉ 2025



MECS
Les Gouspins

104
enfants accompagnés

+ 1842
journées

23
enfants sur **71** avec reconnaissance MDPH

13,4 ans
âge moyen



AEMO

700
enfants accompagnés

254
entrées

232
sorties



159
enfants en AEMO+



MJIE

45
MJIE réalisées

76
enfants suivis

65
jeunes entrés

34 suites AEMO/
4 placements/
37 non-lieux



AEMO - IH

61
mesures actives

20
entrées

29
sorties

service lancé en **2025**



DEFI

39
mesures en files active

17
entrées

18
sorties

3 366
journées réalisées



SAMNA

134
jeunes accompagnés

37
entrées

41
sorties

27
contrats jeunes majeurs



Tendances 2025



Complexification des situations et hausse des besoins



Double vulnérabilité : protection de l'enfance et handicap



renforcement du milieu ouvert et des accompagnements intensifs



Besoin accru de coordination partenariale et de continuité des parcours

FAITS MARQUANTS 2025



Lancement de l'AEMO - IH

Une nouvelle réponse éducative intensive pour prévenir les placements et gérer les crises.



MECS : répit et ouverture

Week-ends relais, séjours, médiation animale, activités culturelles et sportives.



Déploiement d'OGIRES

Un dossier unique informatisé pour améliorer la coordination et la traçabilité.



AEMO & DEFI

Réécriture des projets d'établissement et pour le DEFI : perspective de reconnaissance AFPA des savoir-faire.



SAMNA : insertion sous tension

Des parcours engagés, mais fragilisés par les difficultés de logement et l'évolution des pratiques préfectorales.

**104****ENFANTS
ACCOMPAGNÉS****+1 842****JOURNÉES
SUPPLÉMENTAIRES**

ÉVOLUTION DES ACCOMPAGNEMENTS ET SÉCURISATION DES PARCOURS

En 2025, la MECS Les Gouspins a accompagné 104 enfants et adolescents confiés au titre de la protection de l'enfance, dont 56 garçons et 48 filles, avec un âge moyen de 13,4 ans. La majorité des orientations s'inscrit dans le cadre de mesures judiciaires. La structure fait face à une évolution significative des profils accueillis, marquée par une complexification croissante des besoins éducatifs, psychiques et médico-sociaux.

Les enfants accompagnés présentent majoritairement des problématiques multiples : troubles de l'attachement, carences éducatives, difficultés psychiques, troubles des apprentissages, troubles du neurodéveloppement ou encore notifications MDPH. Ces situations mobilisent de nombreux partenaires : Éducation nationale, CMP, services de pédopsychiatrie, orthophonistes, psychologues libéraux, ASE, AEMO, services médico-sociaux, Mission Locale, UDAF, centres de loisirs et partenaires associatifs. La continuité des parcours repose sur une coordination effective entre professionnels ainsi que sur des outils communs permettant de renforcer la cohérence des interventions.

ACCOMPAGNER LA DOUBLE VULNÉRABILITÉ : PROTECTION DE L'ENFANCE ET HANDICAP

L'année 2025 confirme l'évolution des besoins des enfants accueillis. Une part croissante des jeunes présente une double vulnérabilité associant des problématiques relevant à la fois de la protection de l'enfance et du handicap. Au sein de la MECS, 23 enfants sur 71 bénéficient d'une reconnaissance MDPH. D'autres situations sont actuellement en cours d'évaluation ou de constitution de dossier, avec des suivis engagés auprès des CMP, hôpitaux de jour ou services spécialisés.

Cette évolution des profils nécessite un renforcement des accompagnements individualisés, une adaptation constante des réponses éducatives, une coordination accrue avec les partenaires médico-sociaux, et une réflexion continue. Les besoins repérés concernent l'ensemble du parcours de l'enfant, dès les premières démarches d'évaluation et de soins jusqu'à la préparation de la majorité et la sortie du dispositif de protection de l'enfance.

Les équipes observent notamment une augmentation des demandes de mesures de protection pour majeurs vulnérables, curatelles et accompagnements renforcés autour de la gestion budgétaire, de l'autonomie quotidienne et de l'insertion sociale et professionnelle.



WEEK-ENDS RELAIS, RÉPIT ET OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

De nombreux enfants accueillis bénéficient de peu, voire d'aucun retour en famille durant les week-ends et les périodes de vacances. Cette réalité génère des besoins importants en matière de relais éducatifs, de socialisation et de soutien institutionnel. Afin de prévenir les ruptures et de proposer des espaces de respiration adaptés, la MECS a poursuivi le développement de solutions de répit et de partenariats extérieurs : séjours en gîte éducatif, accueils à la ferme, dispositifs de parrainage, médiation animale, colonies de vacances, activités culturelles et sportives, ainsi que le dispositif « Parenthèse » en partenariat avec le FDE.

Ces actions permettent de soutenir la socialisation des enfants, de favoriser leur ouverture sur l'extérieur, de développer leur autonomie et de limiter les situations d'épuisement institutionnel. Le développement de ces relais constitue aujourd'hui un levier essentiel dans la sécurisation des parcours et la prévention des ruptures d'accompagnement.

SURACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET ADAPTATION DES ORGANISATIONS

L'année 2025 a été marquée par une forte activité institutionnelle liée à l'intensification des besoins d'accompagnement et à la complexité croissante des situations accueillies. Cette évolution entraîne une augmentation des temps de coordination, une multiplication des rendez-vous partenariaux, une hausse des accompagnements individualisés et une mobilisation renforcée des équipes éducatives. Les équipes sont confrontées à une charge de travail importante, avec des risques d'épuisement professionnel, une augmentation des heures supplémentaires et une tension accrue sur l'organisation des accompagnements. Ces évolutions traduisent la nécessité d'adapter durablement les organisations aux besoins des enfants présentant des parcours complexes, tout en soutenant les professionnels dans l'exercice de leurs missions.

DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL MÉTIER OGIRYS

Afin de répondre aux enjeux de coordination, de traçabilité et de continuité des accompagnements, la MECS Les Gouspins a poursuivi en 2025 le développement du logiciel métier OGIRYS. Dans un contexte marqué par la complexification des accompagnements et les exigences réglementaires croissantes, cet outil constitue un support central pour centraliser les informations au sein d'un dossier unique informatisé, sécuriser les transmissions éducatives, harmoniser les pratiques professionnelles et renforcer le suivi des projets personnalisés.



**700****ENFANTS
ACCOMPAGNÉS
(AEMO)****254****ENTRÉES****232****SORTIES****45****MJIE
RÉALISÉES**

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'AEMO est une mesure judiciaire d'accompagnement d'un mineur considéré en danger. Son exercice doit permettre d'apporter aide et soutien au jeune et à sa famille, de faire évoluer positivement la situation, et de limiter voire de supprimer le danger. La mesure s'impose à la famille et a le plus souvent une durée d'un an. Le service peut accompagner les mineurs de leur naissance à leur majorité, et renseigne le Juge des Enfants sur l'évolution de la situation. Selon les besoins, le dispositif AEMO+ peut intervenir en soutien et en complémentarité, avec une fréquence d'intervention plus conséquente autour d'un ou deux objectifs précis.

La Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative (MJIE) est quant à elle une démarche de recueil d'éléments, d'observation et d'analyse sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale. Ordonnée par un magistrat, elle lui permet de s'informer sur une situation pour laquelle des mises en danger sont pressenties.

ACTIVITÉ MJIE

En 2025, le service d'investigation éducative a réalisé 45 MJIE, soit un total de 76 enfants suivis, pour un prévisionnel de 88 MJIE portant sur 150 enfants. Les entrées dans le dispositif ont concerné 65 jeunes, correspondant à 37 mesures et impliquant 20 fratries. Concernant les suites données aux mesures, 34 situations ont donné lieu à une mesure AEMO, 4 situations à un placement et 37 situations à un non-lieu.

ACTIVITÉ AEMO

En 2025, le service AEMO a accompagné au total 700 enfants de tout âge, et même au-delà de la majorité pour certains. Au cours de l'année, 254 enfants ont débuté une mesure d'AEMO et 232 en sont sortis, témoignant d'un flux soutenu et d'une capacité de mobilisation constante des équipes. Sur l'ensemble des enfants accompagnés, 159 ont bénéficié du dispositif AEMO+, répartis sur trois secteurs : 48 enfants sur le secteur Est, 86 enfants sur le secteur Centre et 25 enfants sur le secteur Ouest.



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

Depuis 2025, le service peut accompagner des jeunes majeurs dans le cadre administratif contractualisé avec le Département, en continuité directe d'une mesure d'AEMO. Lorsque le jeune en ressent le besoin, il peut être accompagné par l'éducateur de l'AEMO jusqu'à ses 21 ans. Cette évolution permet une continuité d'accompagnement dans le parcours du jeune et vient le rassurer quant à son entrée dans la majorité. Sur l'année 2025, 23 jeunes majeurs ont été accompagnés dans ce cadre.

PROJETS DE SERVICE ET COORDINATION PARTENARIALE

À la suite de l'évaluation externe, les projets de services ont été réécrits avec la participation active des travailleurs sociaux concernés. À l'issue de ce travail, des axes d'amélioration ont émergé. Un premier groupe de travail s'est constitué afin d'élaborer un guide du nouveau salarié arrivant au service, avec une projection de rendu pour 2026. Par ailleurs, les réunions trimestrielles avec les responsables de l'ASE de chaque secteur, instaurées depuis plusieurs années, contribuent à apporter de la fluidité dans les situations accompagnées et à évoquer les problématiques nécessitant une réflexion partagée.

ACTIONS COLLECTIVES ET OUVERTURE

L'équipe du service reste force de proposition pour des actions collectives régulières. Trois camps ont eu lieu au cours de l'année : un séjour à Vulcania, une marche sur le chemin de Compostelle et un camp en Lozère, permettant aux enfants de découvrir un nouvel environnement et d'être rencontrés dans un contexte différent. Une sortie à la journée au Zoo d'Ardes-sur-Couze, avec l'intégralité d'une équipe de professionnels, a participé à cette volonté de favoriser le lien aux autres et la découverte.



**61****MESURES
ACTIVES SUR
L'ANNÉE****20****ENTRÉES****29****SORTIES**

CONTEXTE ET CRÉATION DU DISPOSITIF

L'année 2025 marque une étape structurante dans l'évolution du dispositif de protection de l'enfance avec la mise en œuvre du service AEMO Intensive avec Hébergement (AEMO-IH), dans un contexte particulièrement sensible faisant suite à l'arrêt des mesures de placement externalisé dénoncées en cassation en octobre 2024. Le service a été pensé comme une réponse intermédiaire, permettant d'intensifier l'intervention éducative auprès des familles tout en conservant l'autorité parentale et le maintien du mineur dans son environnement familial lorsque cela demeure possible.

Le dispositif vise ainsi plusieurs objectifs : prévenir les placements, sécuriser les parcours des mineurs, renforcer les capacités parentales, proposer une intervention éducative intensive et offrir des solutions de répit ou d'hébergement temporaire (72h) dans les situations de crise. Il s'agit d'une mesure d'assistance éducative exercée en milieu ouvert avec possibilité d'hébergement exceptionnel, temporaire et limité dans le temps.

PRINCIPES D'INTERVENTION

L'intervention repose sur plusieurs principes fondamentaux qui s'articulent autour de trois axes principaux :

- **le maintien dans l'environnement familial** constitue la priorité absolue du dispositif. Il s'appuie sur une intervention éducative soutenue et réactive, assurée par une disponibilité renforcée des professionnels, notamment grâce à des accompagnements au domicile en soirée et le samedi, complétés par une astreinte cadre.
- **l'accompagnement éducatif** combine un travail individualisé et des actions collectives, qu'elles soient destinées aux enfants, aux parents ou menées conjointement. Ce suivi est renforcé par un soutien spécifique à la parentalité et par une mobilisation importante du réseau partenarial, permettant de répondre efficacement aux situations de crise.
- **l'inscription dans un cadre institutionnel et judiciaire** garantit la cohérence de l'intervention, grâce à une articulation permanente avec l'autorité judiciaire et le service ASE en qualité de référent parcours.



ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Les données traduisent une activité soutenue et un flux important de situations accompagnées, malgré une phase de structuration encore récente. Le nombre élevé de sorties (29), supérieur aux entrées (20), témoigne d'un important travail de régulation des situations héritées de l'ancien fonctionnement en placement externalisé. Cette première année a donc été marquée par une forte activité de transition institutionnelle.

Le service accompagne majoritairement des enfants de moins de 12 ans, principalement des garçons. Cette représentation confirme la nécessité d'interventions précoces, le besoin de soutien intensif à la parentalité et l'importance du travail autour du lien d'attachement. Les orientations à la sortie révèlent plusieurs dynamiques : le nombre important de sorties sans suite démontre que le dispositif a permis une remobilisation familiale suffisante pour éviter une poursuite de mesure, tandis que les orientations vers la MECS rappellent que certaines situations nécessitent malgré tout une séparation plus contenant. Les orientations vers l'AEMO classique illustrent quant à elles des évolutions positives, montrant que l'intensité du dispositif peut permettre une diminution progressive du niveau de protection.

MOBILISATION DES ÉQUIPES ET TENSIONS PROFESSIONNELLES

Cette première année a nécessité une forte mobilisation des équipes. Le fonctionnement en AEMO-IH implique une disponibilité éducative importante, une gestion constante des situations de crise, des interventions à domicile fréquentes et une articulation permanente avec les magistrats et les partenaires. Le service dans son ensemble ,travailleurs sociaux, psychologue et chef de service a connu plusieurs tensions : fatigue professionnelle liée à l'intensité, nécessité de contenir les débordements émotionnels, forte mobilisation psychique liée aux incertitudes et restructurations. L'engagement des équipes dans ce contexte exigeant mérite d'être particulièrement souligné.

PERSPECTIVES 2026

Cette première année constitue une phase fondatrice, le service devra désormais consolider ses outils, sécuriser ses pratiques et poursuivre le développement de réponses éducatives intensives au plus près des besoins des enfants et des familles.





39
MESURES
EN FILE ACTIVE

17
ENTRÉES

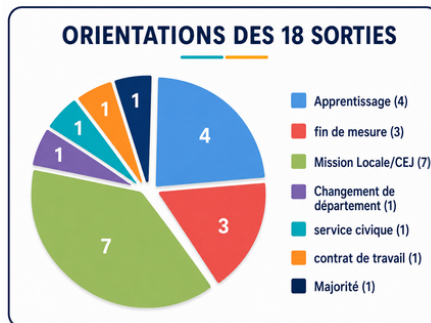
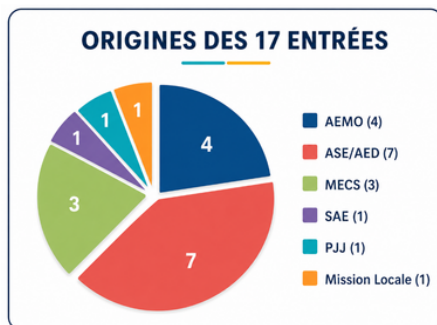
18
SORTIES

3 366
JOURNÉES
RÉALISÉES

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Le DEFI accueille des jeunes de 14 à 18 ans, filles ou garçons, en situation de décrochage scolaire, présentant des profils familiaux complexes. Le public accueilli reste identique à celui des années précédentes : il s'agit de « grands » décrocheurs scolaires pour lesquels une insertion directe dans les dispositifs de droit commun s'avère impossible ou prématurée. Une partie d'entre eux dispose par ailleurs d'une reconnaissance MDPH, témoignant de problématiques connexes de nature à impacter leur inscription dans un projet professionnel.

En 2025, 39 mesures ont été enregistrées en file active, avec 17 entrées et 18 sorties. En moyenne, 21 jeunes sont présents chaque jour, soit dans le cadre des ateliers soit en stage, représentant 3 366 journées réalisées au total. La répartition des sexes reste encore inégale. Néanmoins l'écart tend à se réduire au fil des années. Le service reste attentif à ne « genrer » aucun des ateliers proposés afin que chacun et chacune puisse s'y retrouver quel que soit son sexe.





PROJETS ET TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

L'année 2025 a été marquée par de nombreux projets : journée d'intégration, camps d'hiver et d'été, partenariat avec Emmaüs, chantier éducatif, mise en place de jobs d'été. L'événement majeur de l'année reste la réécriture du projet d'établissement, exercice particulièrement structurant qui a réuni les équipes techniques, pédagogiques et la direction. Accompagné par l'ACTIF, ce travail a permis un état des lieux des pratiques existantes, la mise en valeur de l'accompagnement proposé par le DEFI, et la définition de perspectives et axes d'amélioration au travers de fiches actions.

RECONNAISSANCE DES SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS

Dans le prolongement du projet d'établissement, le DEFI a pris contact avec l'AFPA afin de s'inscrire dans le dispositif inter-régional de « Reconnaissance des savoir-faire professionnels ». Ce dispositif vise à faire valoir les compétences techniques travaillées par les jeunes tout au long de leur cursus au DEFI, et à les faire valider par un jury professionnel, avec obtention d'un certificat de compétences délivré par le Ministère du Travail. Il s'agit d'une perspective structurante pour renforcer l'employabilité des jeunes et donner une valeur officielle aux apprentissages réalisés au sein du service.



**134****JEUNES
ACCOMPAGNÉS****37****ENTRÉES****41****SORTIES****27****CONTRATS
JEUNES MAJEURS**

PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉS :

Sur l'année 2025, le SAMNA a accompagné 134 jeunes en file active, avec 37 entrées et 41 sorties, traduisant une activité soutenue et globalement stable. La majorité des jeunes a été accueillie après l'âge de 16 ans, ce qui implique des accompagnements concentrés dans des délais relativement courts, notamment en matière d'insertion professionnelle et d'accès à l'autonomie. La répartition par genre reste très majoritairement masculine (4 filles pour 130 garçons). Les jeunes accompagnés sont principalement originaires d'Afrique de l'Ouest, avec une diversité de parcours migratoires.

DYNAMIQUES D'INSERTION ET CONTRATS JEUNES MAJEURS :

L'accompagnement proposé par le service vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en s'appuyant sur des axes structurants : accès aux droits, formation, logement et autonomie. Dans ce cadre, de nombreux jeunes s'inscrivent dans des parcours positifs, caractérisés par un engagement dans la formation et par une stabilisation progressive de leur situation. 27 contrats jeunes majeurs ont été conclus avec le Département et accompagnés par le SAMNA. Cette augmentation est principalement due aux difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder à un logement en leur nom, en raison de l'absence de garant à leur majorité.

FRAGILISATION DES PARCOURS PAR L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PRÉFECTORALES :

Jusqu'en 2024, dès lors que les MNA n'avaient pas commis de trouble à l'ordre public, qu'ils étaient en situation d'apprentissage et bien intégrés sur le territoire (logement, sport, loisirs, formation), ils obtenaient généralement une réponse favorable à leur demande de titre de séjour.

Toutefois, une évolution récente vient fragiliser ces dynamiques. Une tendance à la délivrance plus fréquente d'Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) semble se dessiner, dans un contexte où les difficultés à établir l'état civil des jeunes concernés (souvent liées aux limites administratives des pays d'origine), peuvent conduire à des décisions qui ne prennent pas toujours pleinement en compte le parcours d'intégration accompli.




Ces situations introduisent des ruptures dans les trajectoires en cours, notamment en termes d'activité professionnelle et de stabilité résidentielle. Elles génèrent une incertitude qui affecte la continuité des projets engagés et bouscule profondément les pratiques des professionnels du SAMNA. Il devient nécessaire d'adapter les modalités d'accompagnement à cet environnement plus incertain, de renforcer l'appui administratif, l'information des jeunes et la coordination étroite avec les partenaires institutionnels. Le maintien d'un accompagnement structurant apparaît essentiel afin de limiter les ruptures de parcours et de soutenir, autant que possible, les dynamiques d'insertion engagées.

BAISSE DES ARRIVÉES DE MNA ET RÉVISION DE L'AGRÈMENT

À l'image de l'ensemble du territoire national, la Haute-Loire a subi une baisse significative du nombre d'arrivées de MNA, ayant pour conséquence directe une baisse d'activité du service. Ainsi, le SAMNA, en concertation avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département, envisage de revoir son agrément à la baisse. Une habilitation de 60 places semble mieux correspondre à la réalité de terrain à laquelle le service doit faire face. Cette révision constitue un véritable défi pour l'année : défendre la pérennité des emplois tout en conservant la qualité de l'accompagnement proposé aux MNA.





Ce rapport d'activité témoigne
d'un **engagement collectif**.
Derrière **chaque action**,
chaque **projet** et chaque **donnée** présentée,
il y a des **professionnels mobilisés**
au quotidien pour **faire vivre**
les **missions** et les **valeurs** de l'**ASEA 43**.

